

Retour sur cinq décennies ...

Introduction

L'INASTI possède une large compilation de données statistiques sur l'assujettissement des travailleurs indépendants et des sociétés. Sur la base de cette source importante d'informations, l'Institut national répond entre autres aux questions d'autres institutions publiques, fournit des données pour la recherche scientifique, réalise des études et effectue des simulations.

Ces données constituent également la base des chiffres clés qui sont traditionnellement repris dans les rapports annuels de l'INASTI. En effet, les rapports annuels comprennent toujours un chapitre 'statistiques' illustrant, à l'aide d'une série de données clés, les principales évolutions dans le régime.

Les rapports annuels ne montrent toutefois que les évolutions sur quelques années (généralement 3 ou 4). Le 50ème anniversaire du statut social des travailleurs indépendants a paru le moment idéal pour jeter un regard en arrière et distinguer les évolutions qui ont touché les assujettis, indépendants et sociétés, durant ces 5 décennies.

1 Assujettis

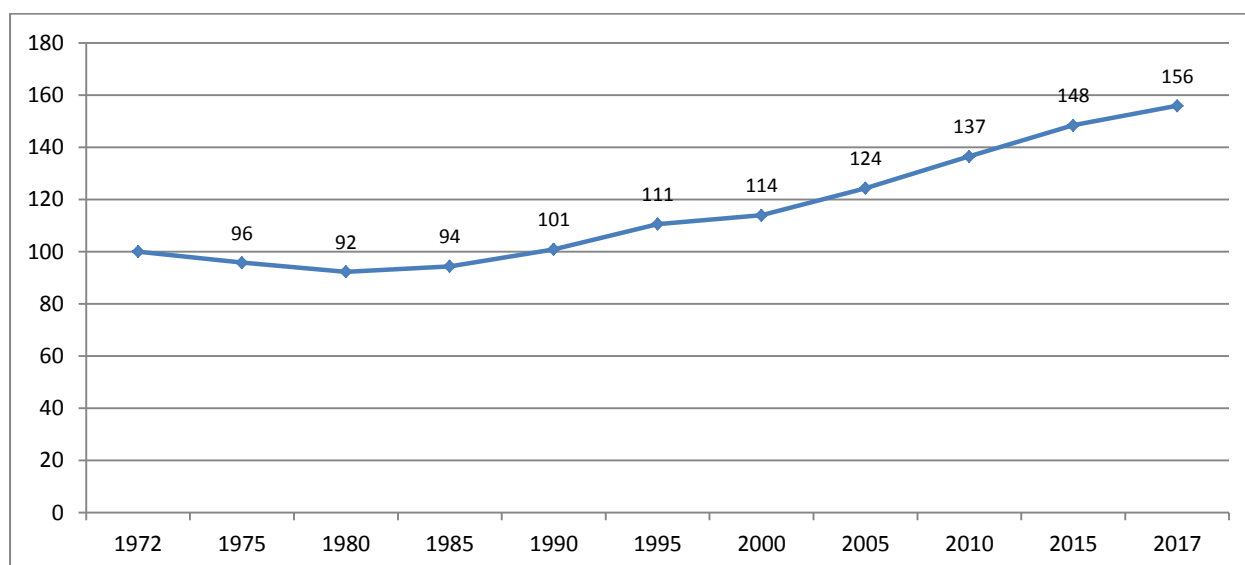
Au début, le statut social comptait environ 700.000 affiliés. À l'exception d'une diminution durant les années '70 et d'une stagnation au tournant du siècle, la population des indépendants s'est sans cesse agrandie ces 5 dernières décennies (voir graphiques 1 & B1). Aujourd'hui, environ 1,1 million d'indépendants possèdent une couverture sociale via le statut social.

Tableau 1. Nombre d'indépendants assujettis, Belgique, 1972 - 2017

Année	Nombre	Année	Nombre
1972	697.838	2000	794.923
1975	668.063	2005	867.268
1980	644.074	2010	952.585
1985	658.561	2015	1.035.469
1990	703.997	2017	1.087.763
1995	771.385		

Source: INASTI

Graphique1. Evolution du nombre de travailleurs indépendants assujettis, Belgique, 1972 - 2017, 1972 = 100

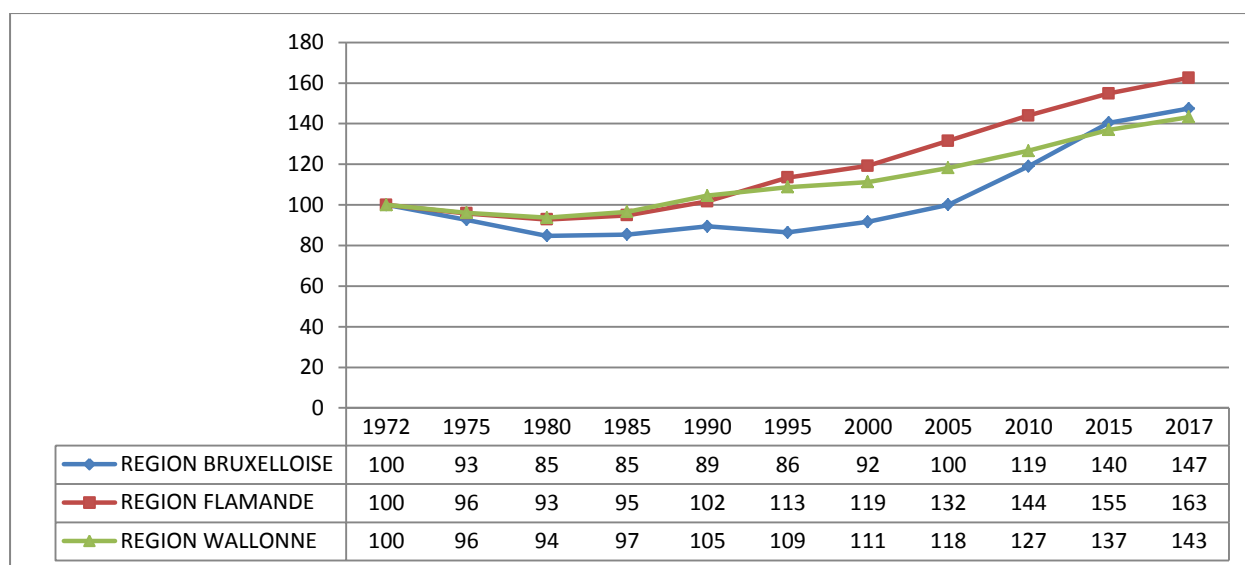


Source: INASTI

La majeure partie des indépendants (environ 60%) habite en Flandre¹ (graphique B2). Elle comptait, en 2017, 667.232 indépendants, contre 300.745 en Wallonie et 107.384 à Bruxelles. Dans toutes les régions, le nombre d'assujettis est aujourd'hui nettement supérieur à ce qu'il était au début des années '70 (tableau B1 & graphique B3). Sur l'ensemble de la période, l'augmentation du nombre d'indépendants a été la plus marquée en Flandre (+63%), suivie de Bruxelles (+47%) et de la Wallonie (+43%) (graphique 2).

¹ Contre 27% en Région wallonne et environ 10% dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Graphique2. Évolution du nombre d'indépendants assujettis par région*, 1972- 2017, 1972 = 100



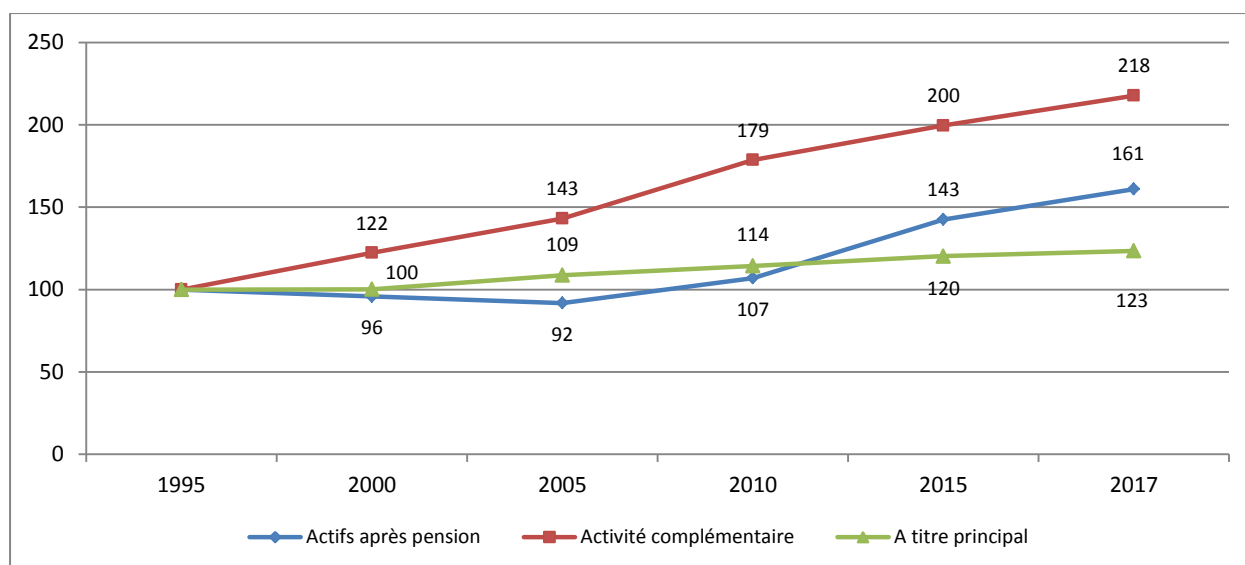
Source: INASTI

On peut noter que l'augmentation du nombre d'indépendants à Bruxelles s'est amorcée bien après celle observée dans les deux autres régions. Une évolution à la hausse a été constatée en Wallonie et en Flandre dès le début des années '80 alors qu'il aura fallu attendre la seconde moitié des années '90 à Bruxelles pour observer une augmentation constante du nombre de travailleurs indépendants. Ces 15 dernières années, l'augmentation est, par ailleurs, plus marquée que dans les deux autres régions.

1.1 Forte augmentation de l'activité indépendante à titre complémentaire et après l'âge de la pension

Les données de l'INASTI permettent de distinguer les indépendants selon qu'ils exercent leur activité à titre principal, à titre complémentaire ou après l'âge légal de la pension. L'augmentation du nombre d'assujettis est le résultat d'une hausse des affiliés dans chacune de ces trois catégories (graphique B4). L'évolution à la hausse était toutefois la plus marquée dans le groupe des indépendants à titre complémentaire, où le nombre d'affiliés a plus que doublé durant la période 1995-2017 (tableau B2 & graphique 3). L'augmentation était la plus limitée dans le groupe des indépendants à titre principal.

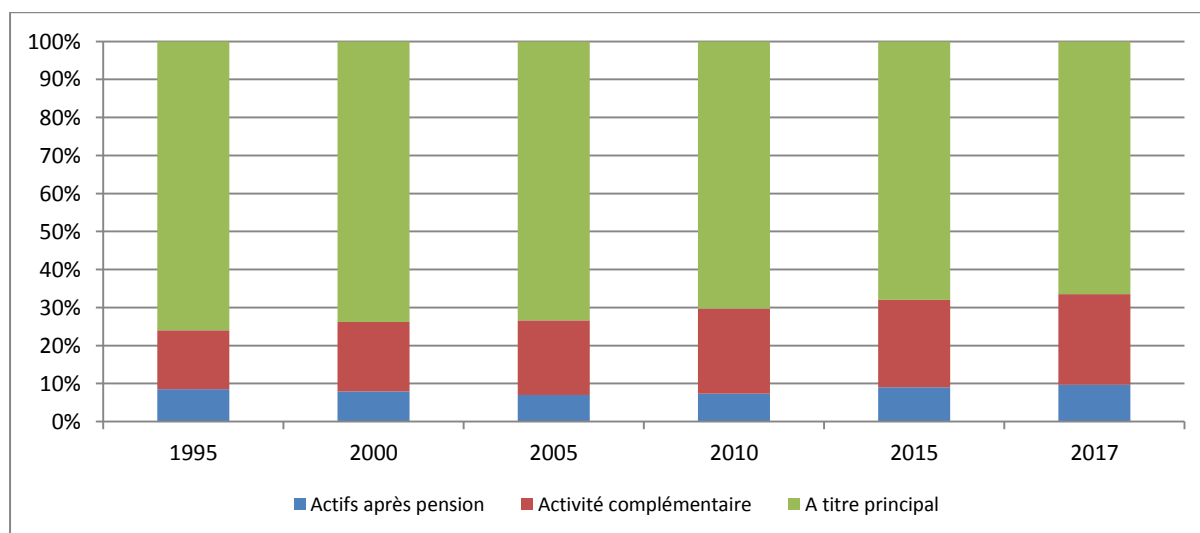
Graphique 3. Évolution du nombre d'assujettis selon la nature de l'activité, Belgique, 1995 – 2017, 1995 = 100



Source: INASTI

Suite à ces évolutions, la proportion d'indépendants à titre principal dans la population totale d'assujettis a diminué et est passée, ces 25 dernières années, de 76% à 67%. À l'inverse, la proportion d'indépendants à titre complémentaire est passée, durant cette période, de 18% à 23% (cf. graphique 4).

Graphique4. Évolution de la proportion des différentes catégories dans la population totale des indépendants assujettis, Belgique, 1995 – 2017

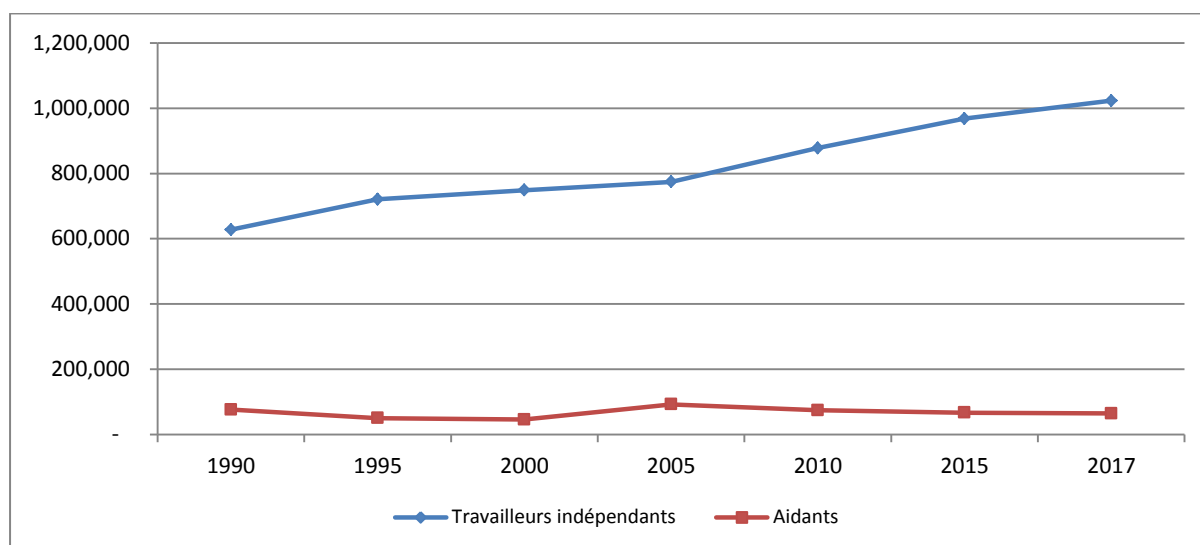


Source: INASTI

1.2 Diminution du nombre d'aidants

Ces dernières décennies, on peut constater une évolution à la baisse du nombre d'affiliés qui exercent leur activité en tant qu'aidant, en qualité de conjoint aidant ou pas (cf. tableau B13 & graphique 5).

Graphique5. Évolution du nombre de travailleurs indépendants selon la qualité, Belgique, 1990 - 2017



Source: INASTI

En regardant de manière plus détaillée l'évolution du nombre d'aidants, on constate que la tendance à la baisse est encore plus marquée, si l'on fait abstraction du groupe des conjoints aidants dans cette population. Depuis 1990, ce groupe a pu s'assujettir volontairement pour la branche "Incapacité de travail- Invalidité - Maternité".

En janvier 2003, un statut spécifique a été instauré pour les conjoints aidants. L'instauration du statut social spécifique a toutefois rendu obligatoire l'assujettissement des conjoints aidants dans le régime des travailleurs indépendants. Le législateur visait, ainsi, une bonne protection sociale de tous les conjoints aidants. L'instauration du statut spécifique s'est traduite par une forte augmentation du nombre de conjoints aidants (graphique 6) ainsi que de la part de ce groupe dans la population totale des travailleurs indépendants à titre principal² (graphique 7).

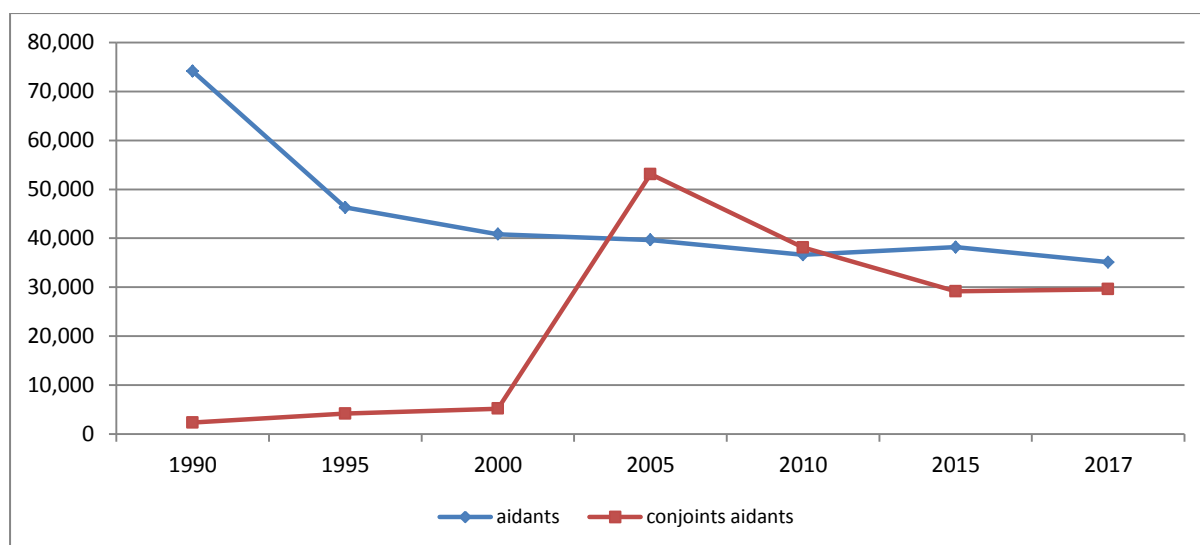
Depuis l'instauration du statut spécifique, le nombre de conjoints aidants - tout comme celui des autres aidants - a toutefois systématiquement diminué. Durant la période 2003 - 2014, leur nombre a presque diminué de moitié. Les conjoints aidants et les autres aidants constituent, dès lors, un groupe de plus en plus petit dans la population des travailleurs indépendants à titre principal.

² L'instauration du statut a eu lieu en 2 étapes :

- Au 1^{er} janvier 2003, tous les conjoints aidants ont été obligés de s'affilier au mini-statut ("Incapacité de travail - Invalidité - Maternité"). Ils pouvaient s'affilier volontairement au maxi-statut (couverture dans les branches "pensions" ; "prestations familiales" ; "soins de santé" et "Incapacité de travail - Invalidité - Maternité").

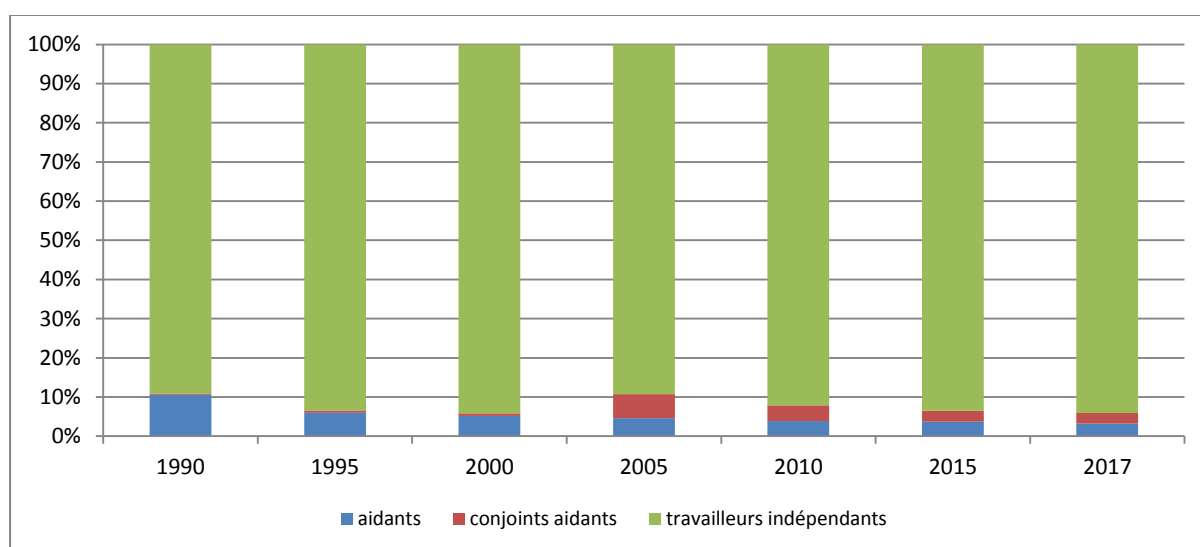
Depuis le 1^{er} juillet 2005, les conjoints aidants nés après 1955 sont obligés de s'affilier au maxi-statut. Les conjoints aidants nés avant 1956 sont uniquement tenus de s'affilier au mini-statut (le maxi-statut reste, pour eux, facultatif).

Graphique6. Évolution du nombre d'aidants et de conjoints aidants, Belgique, 1990-2017



Source: INASTI

Graphique7. Évolution de la part des conjoints aidants et autres aidants dans la population des travailleurs indépendants à titre principal, Belgique, 1990 - 2017



Source: INASTI

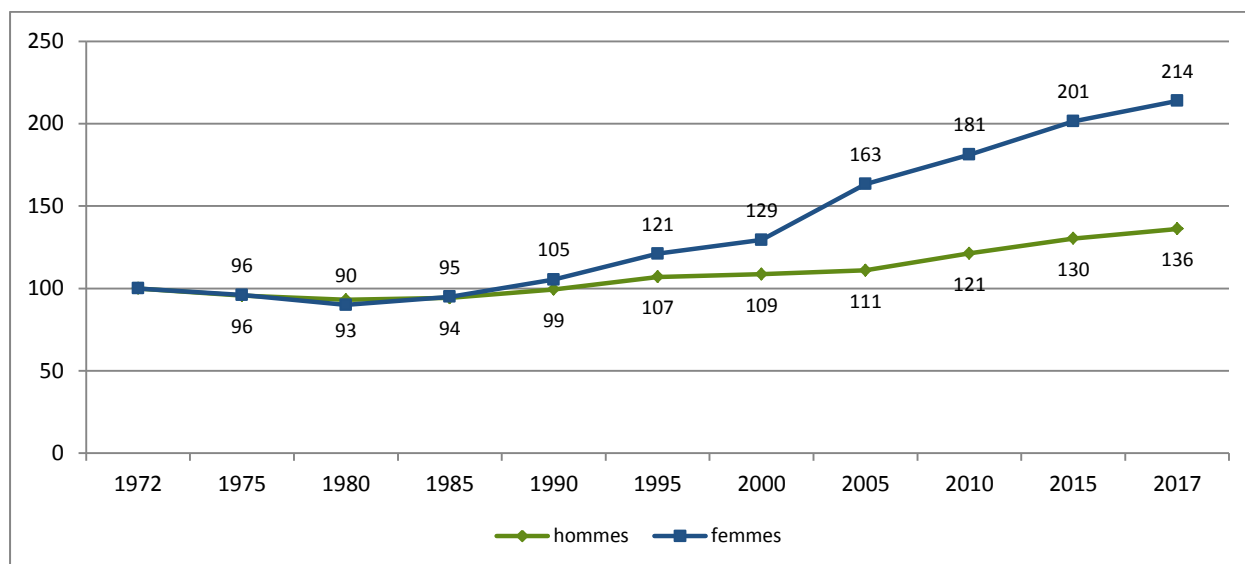
1.3 L'entreprise indépendante : malgré la féminisation, cela reste encore essentiellement une affaire d'hommes

La population d'indépendants affiliés compte aujourd'hui un peu plus de femmes qu'il y a 5 décennies. Alors que le pourcentage d'affiliées était de 25% en 1972, les femmes représentent aujourd'hui 35% des indépendants assujettis³. La féminisation s'est amorcée à partir du milieu des années '80 mais elle est plus marquée depuis le nouveau millénaire. Un élément important dans ce

³ Ce qui représente une augmentation absolue de 177.474 à 379.560 unités (tableau B2)

cadre fut l'instauration du statut spécifique pour les conjoints aidants en 2003 (graphiques 7 et B5). Le nombre de travailleuses indépendantes a ensuite continué d'augmenter plus rapidement que le nombre d'assujettis hommes ; une évolution qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

Graphique8. Evolution du nombre d'assujettis selon le sexe, Belgique, 1972 – 2017, 1972 = 100



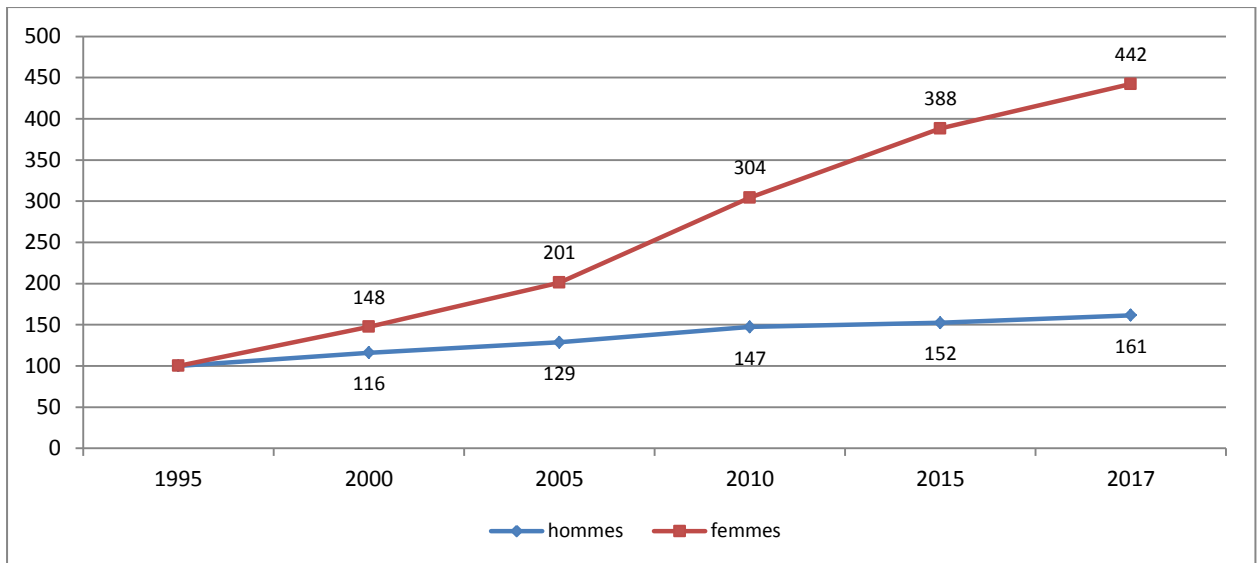
Source: INASTI

L'augmentation du nombre de femmes est la plus marquée parmi les assujettis à titre complémentaire (graphique 8). Étant donné que leur nombre a augmenté beaucoup plus que celui des indépendants masculins à titre complémentaire (tableau B3), la proportion de travailleuses indépendantes dans cette catégorie est passée de 20% à 41% durant la période 1995 - 2017 (graphique 11).

L'augmentation du nombre de femmes est beaucoup plus limitée chez les indépendants à titre principal (tableau B4 & graphique 9) et est due dans ce groupe, dans une large mesure, à un afflux plus important de travailleuses indépendantes lors de l'instauration du statut des conjoints aidants en 2003.

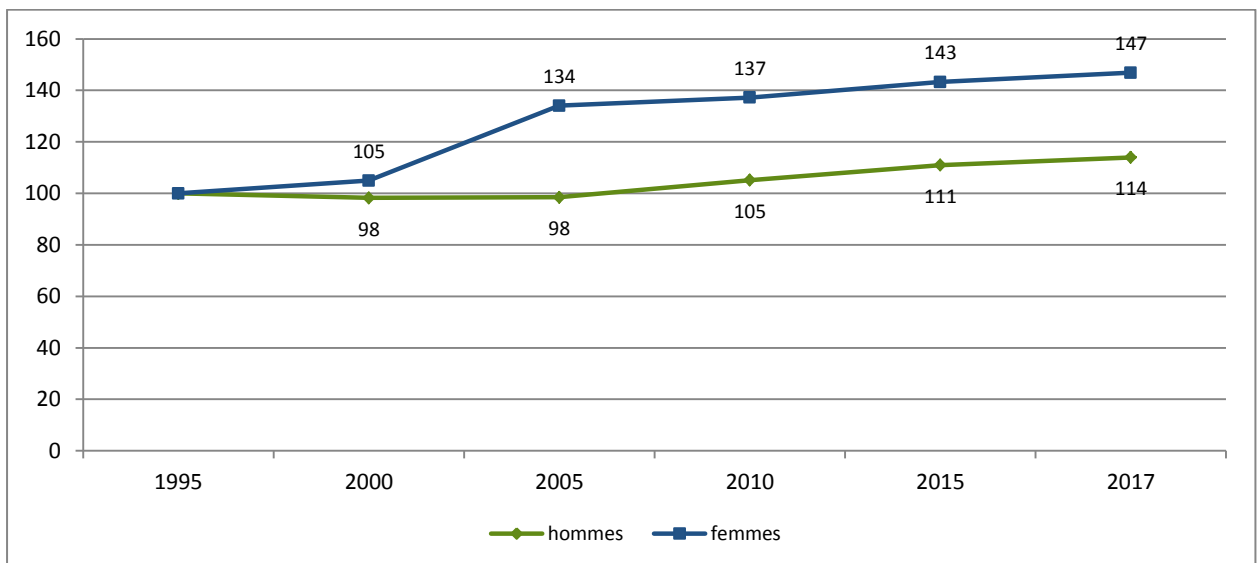
Il y a également lieu de noter que dans la catégorie des indépendants qui travaillent encore après l'âge de la pension, on n'observe pas une augmentation du nombre de femmes mais la tendance inverse (tableau B5 & graphique 10).

Graphique9. Evolution du nombre d'assujettis à titre complémentaire selon le sexe, Belgique, 1995 – 2017, 1972 = 100



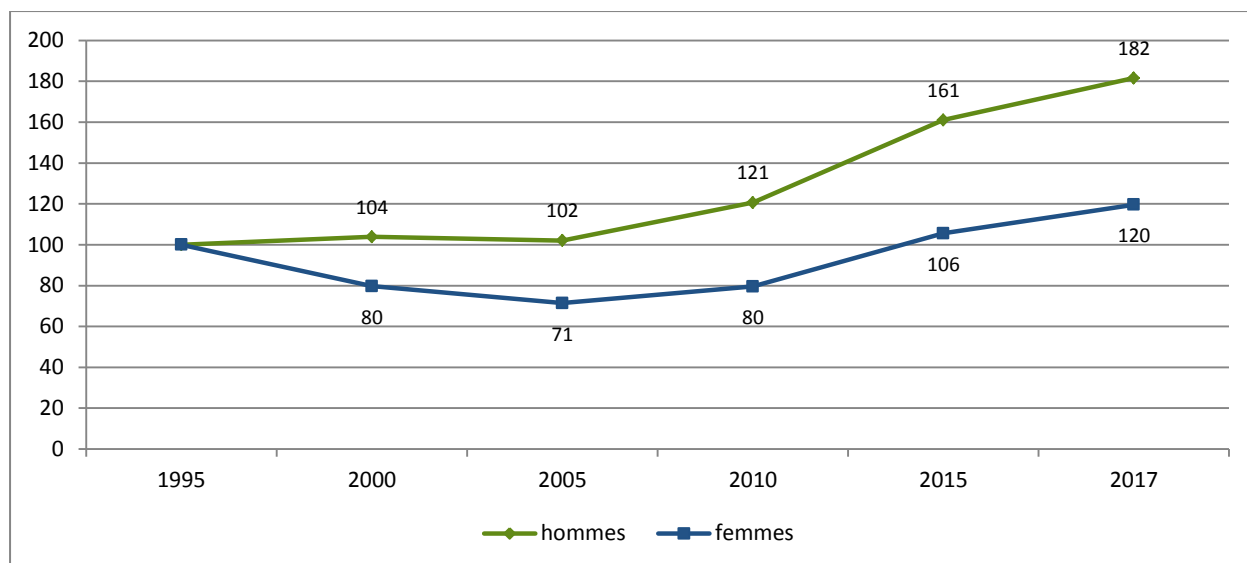
Source: INASTI

Graphique10. Evolution du nombre d'assujettis à titre principal selon le sexe, Belgique, 1995 – 2017



Source: INASTI

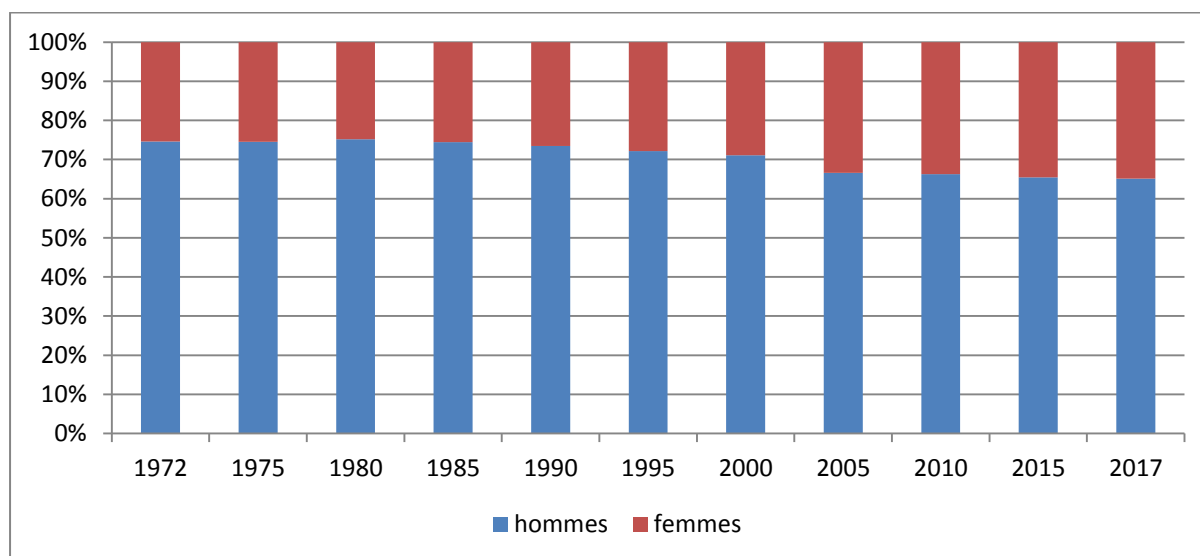
Graphique11. Evolution du nombre d'assujettis actifs après la pension selon le sexe, Belgique, 1995 – 2017



Source: INASTI

Malgré la féminisation de l'activité indépendante durant les dernières décennies, l'exercice d'une activité indépendante reste encore jusqu'à présent, dans une certaine mesure, une affaire d'hommes (cf. graphique 11). Les travailleurs indépendants hommes représentent aujourd'hui environ 66% de la population totale des assujettis (en 1999, cette part était encore de 71%).⁴

Graphique12. Evolution de la proportion d'assujettis et d'assujetties, Belgique, 1972 – 2017



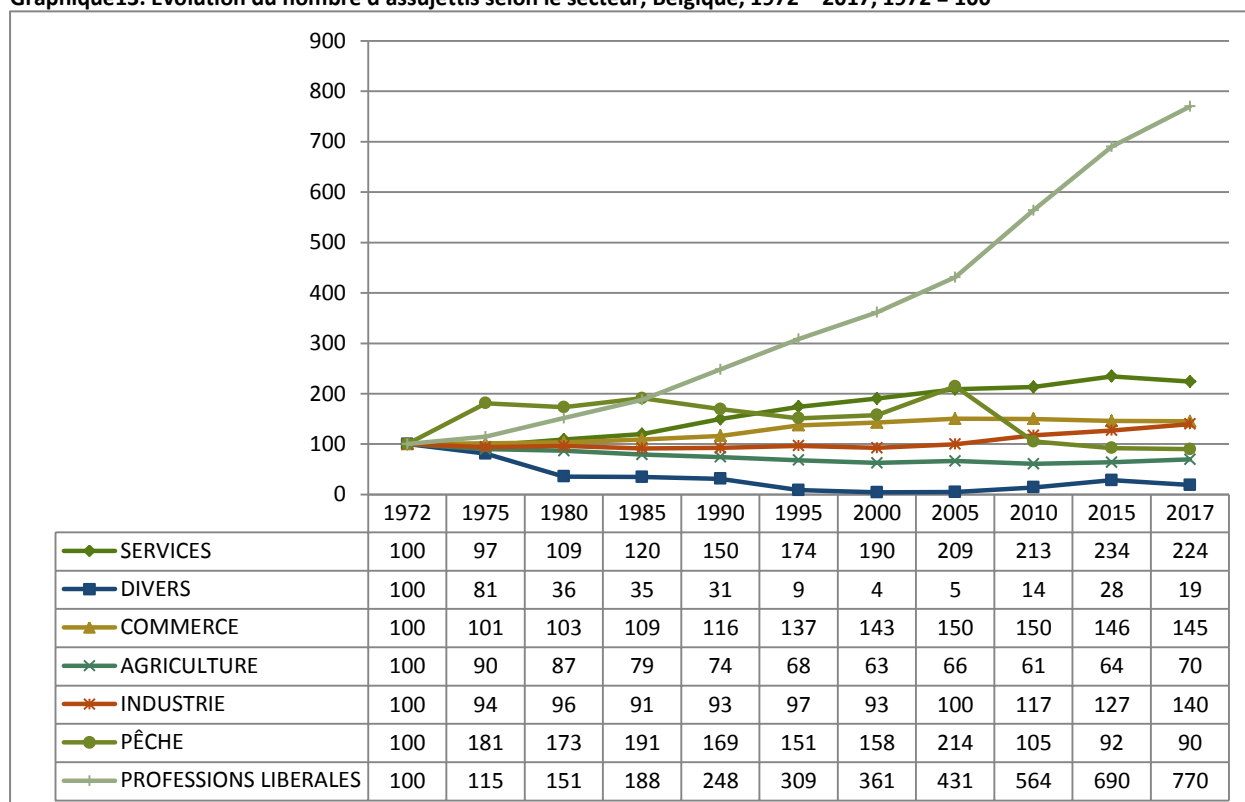
Source: INASTI

⁴ En 2014, la proportion hommes - femmes dans la population active belge (travailleurs plus chômeurs dans la population des 15-64 ans) était de 54% contre 46% (source : SPF Economie, Direction générale Statistique).

1.4 L'augmentation du nombre d'assujettis : une donnée sectorielle

Les chiffres agrégés sur l'évolution du nombre d'indépendants assujettis masquent quelque peu le fait que l'augmentation du nombre d'assujettis est une donnée plutôt sectorielle (graphique & tableau B6). En effet, dans certains secteurs, le nombre d'assujettis n'a pas ou n'a que très peu augmenté durant les 5 dernières décennies. Dès lors, l'augmentation du nombre d'assujettis se situe principalement dans le secteur de l'industrie, dans le commerce et dans les professions libérales (graphique 13).

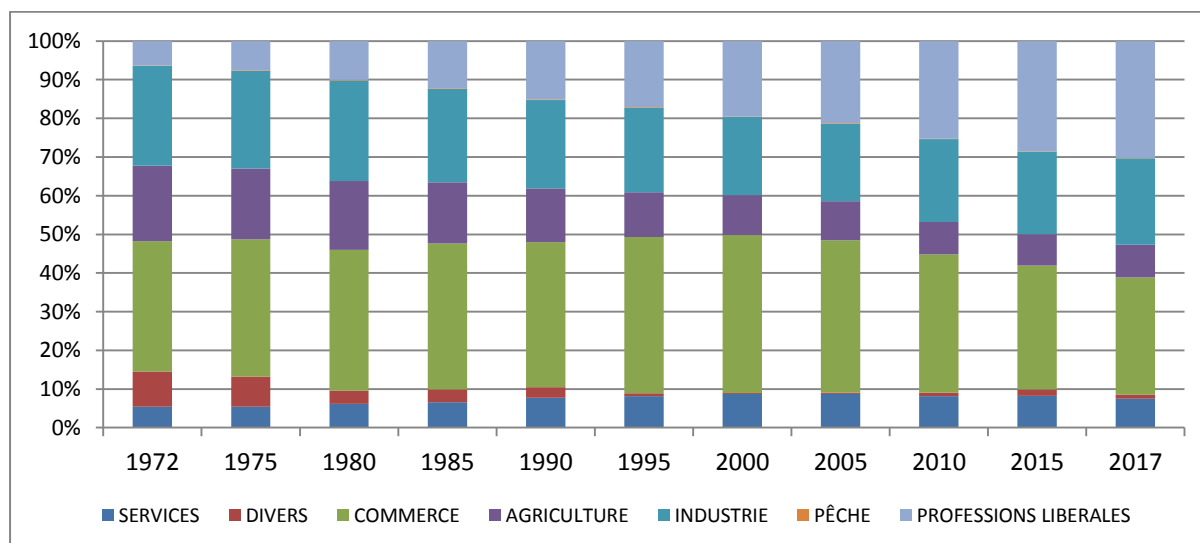
Graphique13. Evolution du nombre d'assujettis selon le secteur, Belgique, 1972 – 2017, 1972 = 100



Source: INASTI

Les évolutions susmentionnées impliquent dès lors que l'importance relative de certains secteurs a augmenté, ces dernières décennies, au détriment d'autres secteurs (graphique 13). Ainsi, l'importance relative du secteur des professions libérales a fortement augmenté (de 19% à 28%) tandis que l'on a observé une diminution de l'importance relative du secteur du commerce (de 41% à 33%).

Graphique14. Evolution de la proportion d'assujettis selon le secteur, Belgique, 1972 – 2017

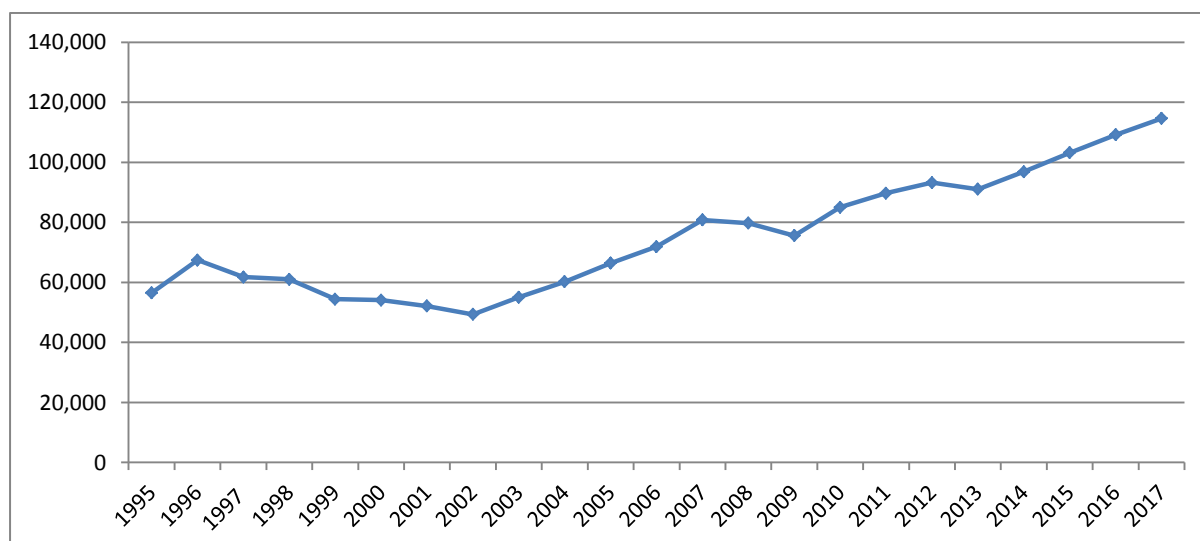


Source: INASTI

1.5 Starters

Ces dernières décennies, l'évolution du nombre de starters s'est caractérisée par une alternance de tendances à la hausse et de tendances à la baisse (graphique 14). Aujourd'hui, le nombre de starters indépendants est tout de même nettement plus élevé qu'il y a 15 ans. Alors qu'il y avait en 1995 un peu plus de 56.464.000 starters, ce nombre s'élevait en 2017 à près de 114.601 (tableau et graphique B7). De ce fait, la proportion des starters dans la population des indépendants assujettis a augmenté durant la période considérée et est passée de 7,3% en 1995 à 10,5% en 2017.

Graphique15. Évolution du nombre de starters, Belgique, 1995 – 2017

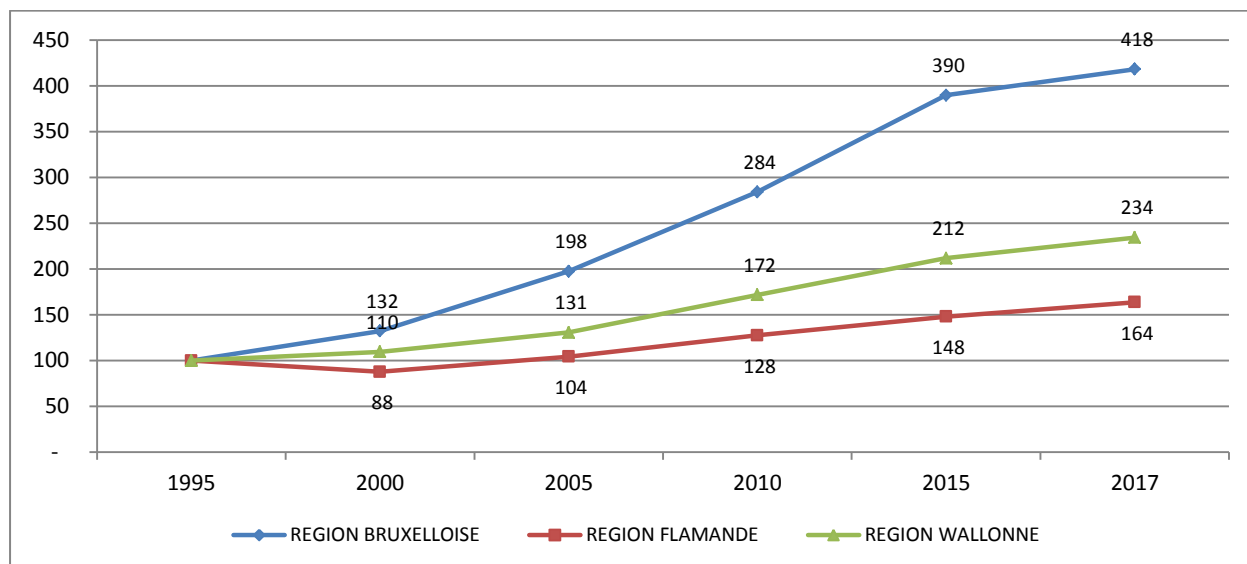


Source: INASTI

L'augmentation du nombre de travailleurs indépendants débutants durant la période 1995 - 2017 était la plus élevée dans la Région de Bruxelles-Capitale (graphique 15). Le nombre de starters est

aujourd'hui plus de 4 fois plus élevé que le nombre de starters en 1995 (tableau & graphique B8). En Flandre, l'augmentation de la population de starters était la moins importante (64%). En région wallonne, l'augmentation durant la période considérée s'élevait à 134%.

Graphique16. Évolution du nombre de starters selon la région, 1995 – 2017; 1995 = 100

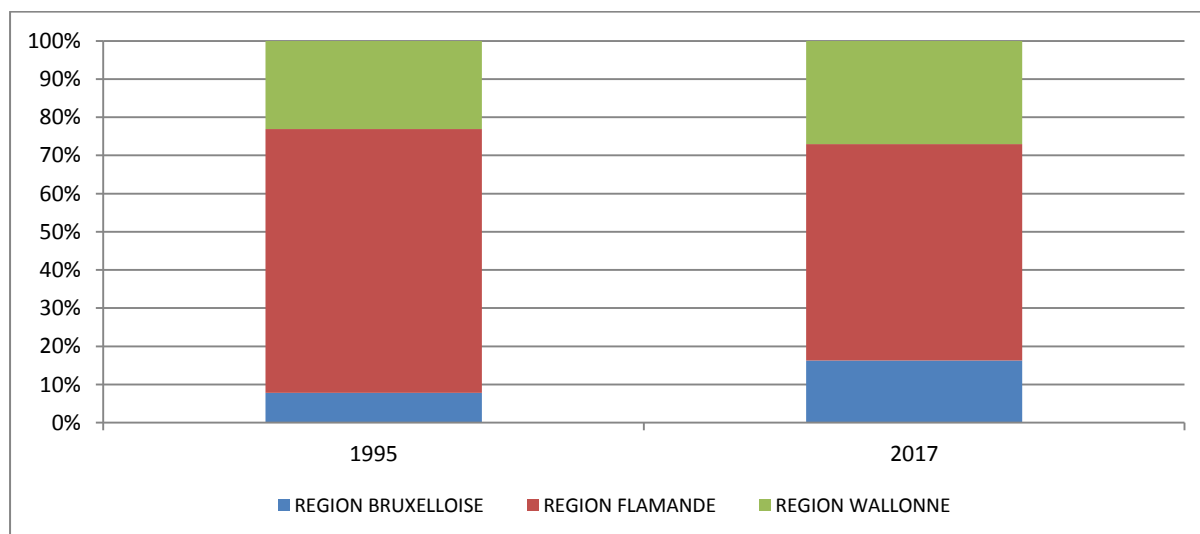


* Lieu de résidence de l'indépendant

Source: INASTI

L'augmentation importante du nombre de starters à Bruxelles fait que la proportion de ce groupe dans la population totale des indépendants débutants (qui ont une résidence principale en Belgique) a augmenté au cours des trois dernières décennies. Elles représentent aujourd'hui environ 16% des starters alors qu'elle s'élevait encore à 7,6% en 2000. D'un autre côté, la proportion de starters flamands a diminué et est passée de 68% à 43,6% (graphique 16).

Graphique17. Évolution des différentes régions dans le nombre d'indépendants débutants, 2000 – 2017

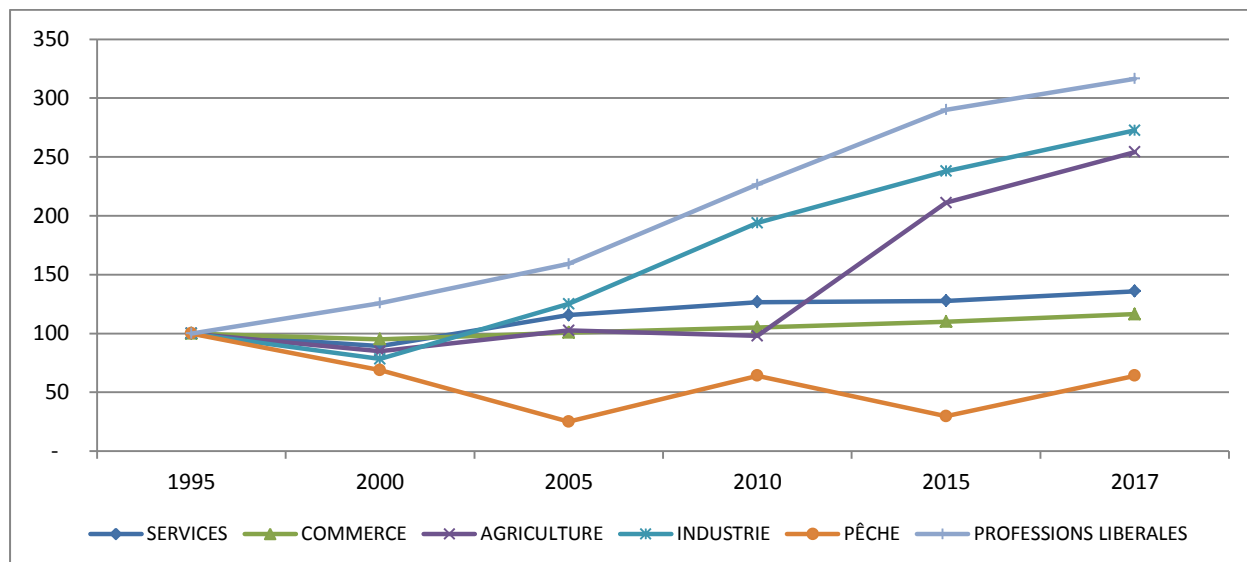


Source: INASTI

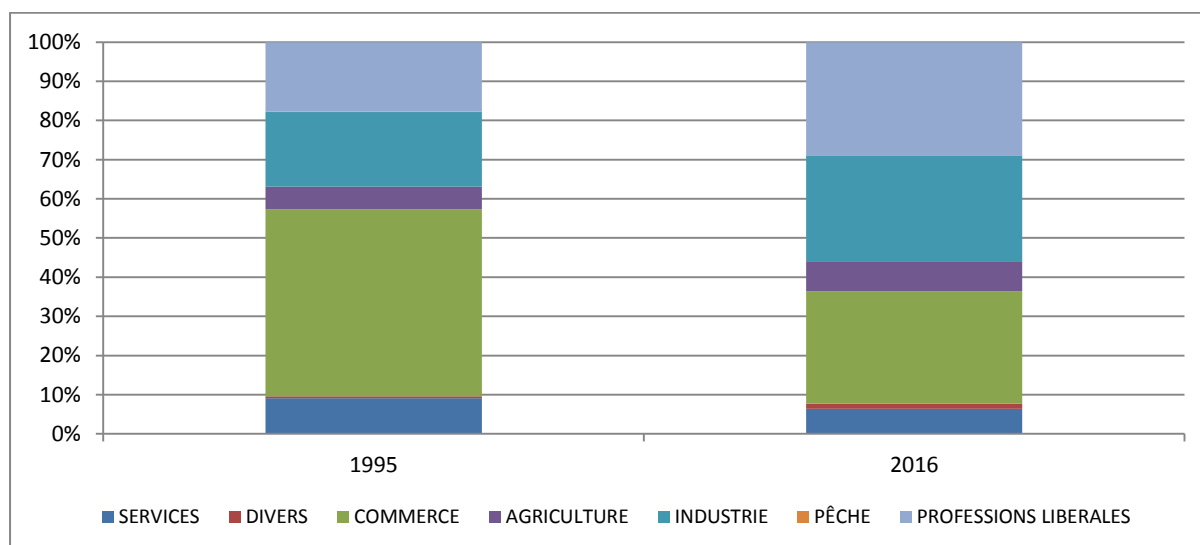
En 1995, les nouveaux assujettis débutaient leur activité, dans près de la moitié des cas, dans le secteur du commerce (tableau B9). Alors que le nombre de starters dans ce secteur a augmenté

depuis lors de manière limitée, le nombre d'indépendants débutants dans le secteur de l'industrie et avec une profession libérale a considérablement augmenté durant la période considérée (graphique 17). Aujourd'hui, ces secteurs sont dès lors les plus représentés dans la population de starters, avec le commerce (graphique 18).

Graphique18. Évolution du nombre de starters selon le secteur 1995 – 2017; 1995 = 100



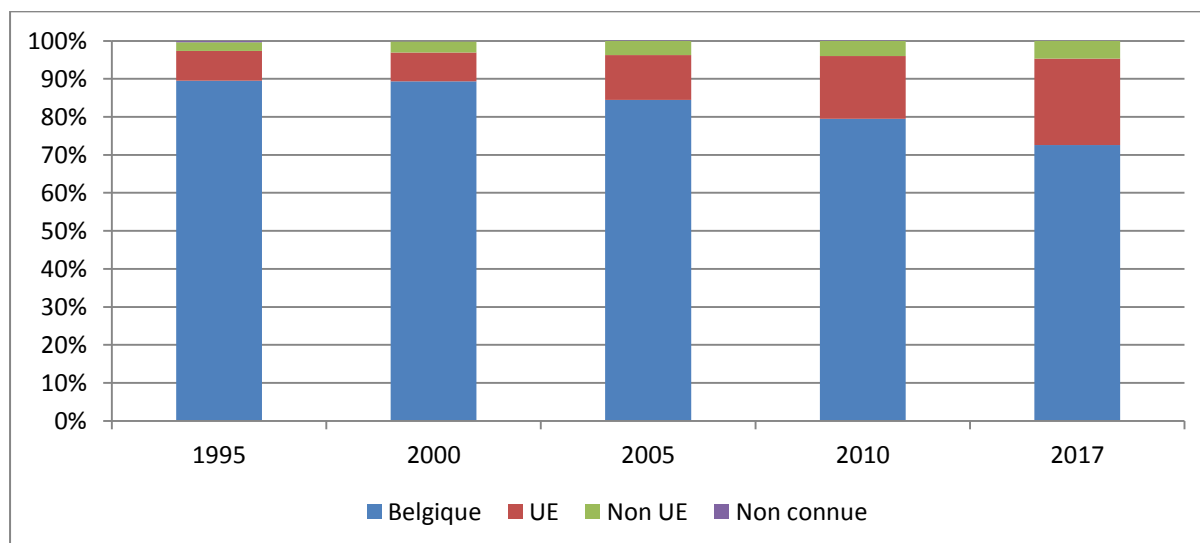
Graphique19. Évolution des secteurs, 1995 et 2017



Source: INASTI

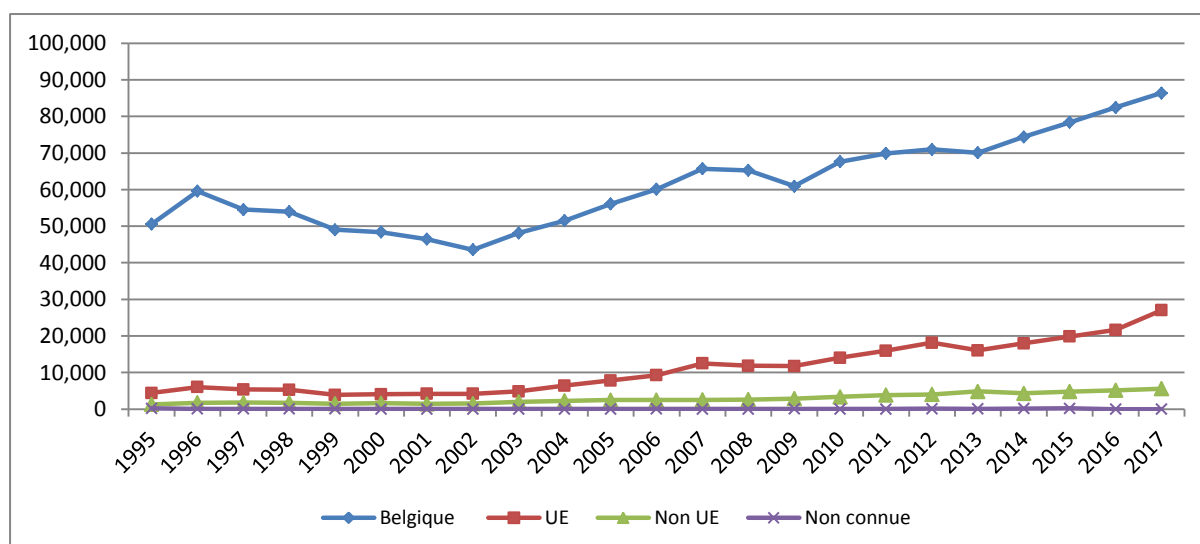
La majeure partie des starters a la nationalité belge. En 1995, ils représentaient 89% de tous les starters.

Graphique20. Proportion starters selon la nationalité par rapport à la population totale d'assujettis, Belgique, 2000 – 2017



Source: INASTI

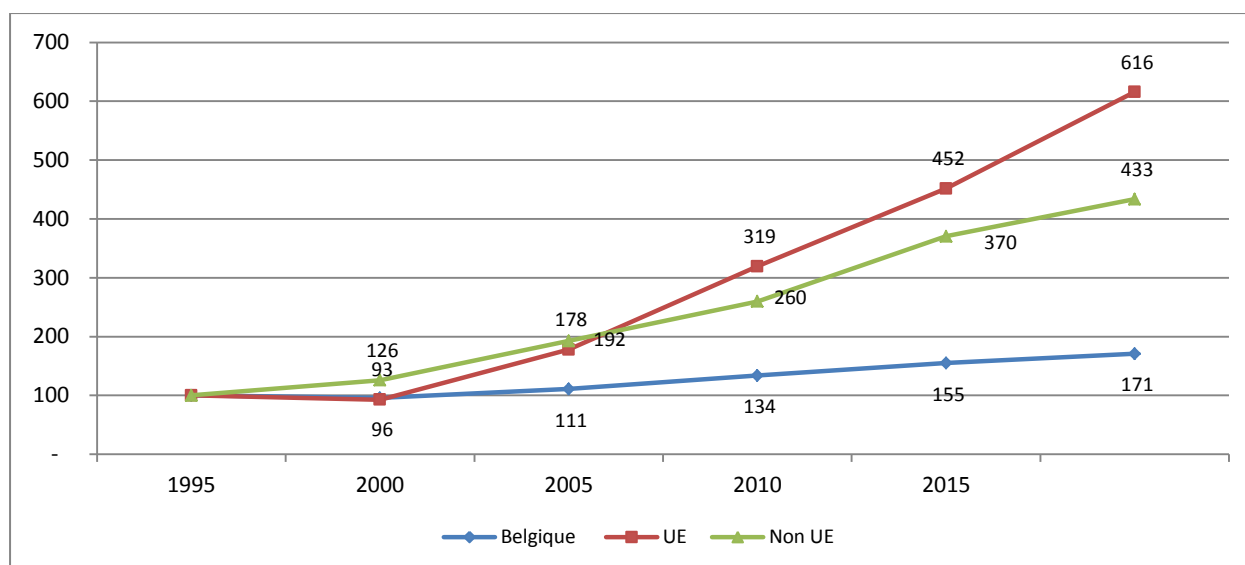
Graphique21. Evolution du nombre d'assujettis selon la nationalité, Belgique, 1995 – 2017



Source: INASTI

Au cours de la période considérée, le nombre d'indépendants non-belges a augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre de starters belges. Au fil des ans, ce groupe n'a cessé de croître dans le groupe des entrepreneurs débutants. En 2017, le nombre de Belges dans la population de starters a à nouveau augmenté pour atteindre 73%. En particulier la proportion des non-Belges provenant de l'un des pays de l'UE a augmenté de manière significative durant la période considérée (de 8% en 1995 à 22% en 2017).

Graphique22. Évolution du nombre de starters selon la nationalité, 1995 – 2017, 1995 = 100



Source: INASTI

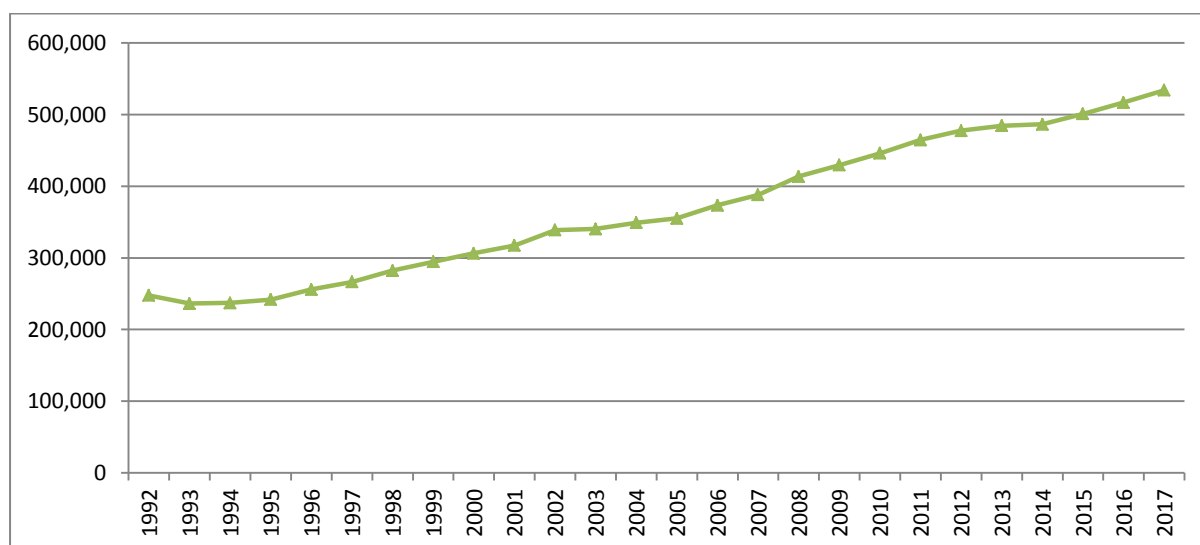
* Adhésion de la Pologne, la Hongrie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, la Slovénie et la Slovaquie à l'UE

** Adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE

2 Sociétés

Ces 25 dernières années, on a observé une augmentation importante et constante du nombre de sociétés assujetties. Le nombre est passé de 247.637 en 1992 à 533.903 en 2017 (graphique 22).

Graphique23. Evolution du nombre de sociétés assujetties, Belgique, 1992 - 2017



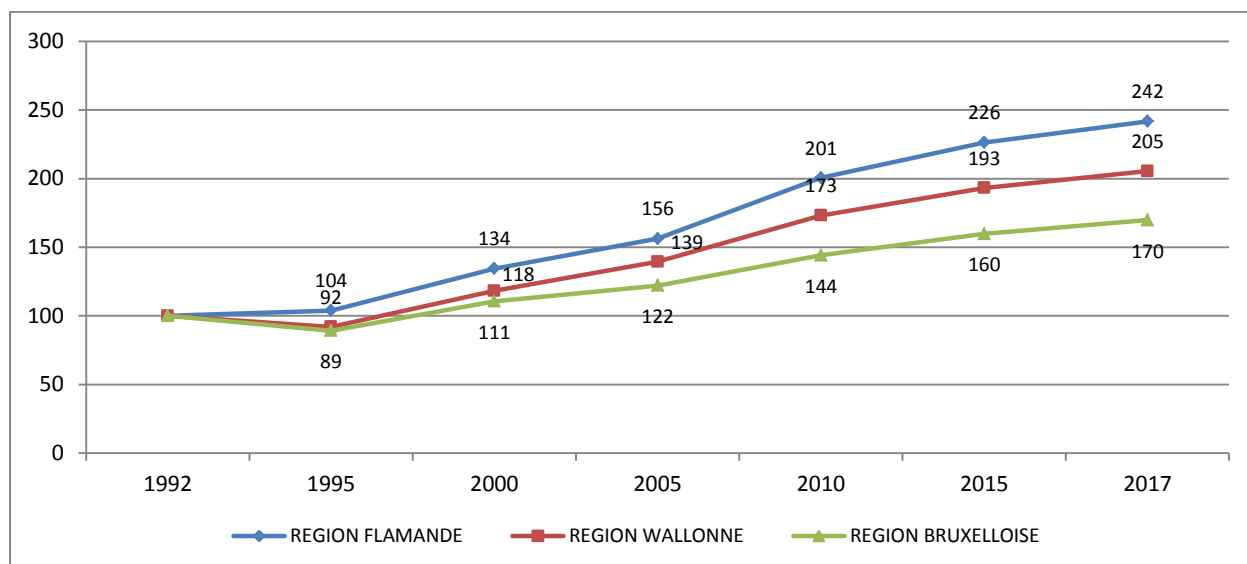
Source: INASTI

L'augmentation a été la plus importante en Flandre où le nombre de sociétés est aujourd'hui près d'une fois et demi plus élevé (graphique 23) qu'il y a 25 ans (330.927 unités contre 136.940 unités -

tableau B10). L'augmentation a été plus limitée en Région wallonne (plus du double) et beaucoup moins élevée dans la Région de Bruxelles-Capitale (+ 70%).

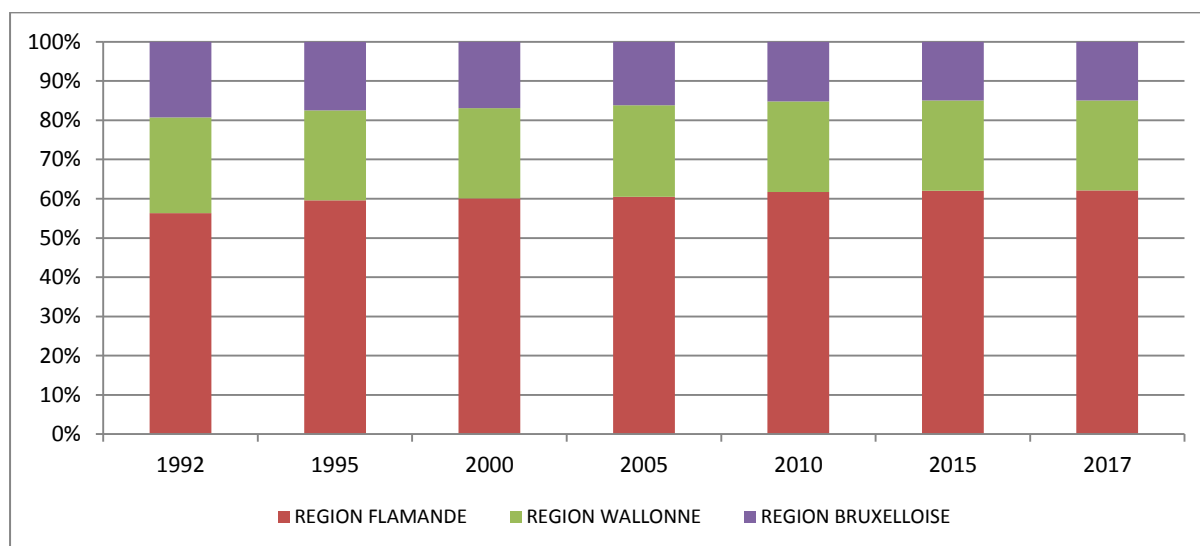
Un peu plus de 60% des sociétés assujetties se situent en Flandre contre respectivement 23% et 15% en Région wallonne et dans la Région de Bruxelles-Capitale (graphique 24).

Graphique24. Evolution du nombre de sociétés assujetties selon la région, Belgique, 1992 – 2017, 1992 = 100



Source: INASTI

Graphique25. Evolution de la proportion de sociétés assujetties selon la région, Belgique, 1992 - 2017



Source: INASTI

3 Pensionnés

En 2017, il y avait plus d'1/2 million d'indépendants pensionnés à charge du régime de pension pour les travailleurs indépendants (tableau 2). Depuis 2017, le nombre est en constante augmentation (cf. graphiques B11 & B12).

Tableau 2. Evolution du nombre de travailleurs indépendants pensionnés, 1992 - 2017

1992	1995	2000	2005	2010	2015	2017
471.822	494.499	506.966	491.536	489.909	526.396	541.634

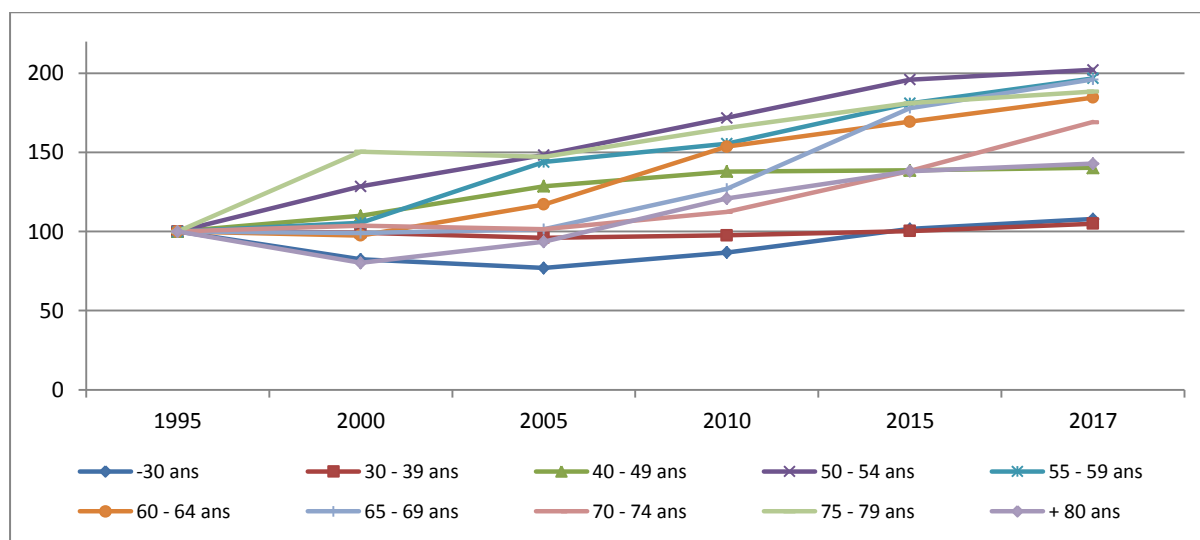
Source: INASTI

L'augmentation du nombre d'indépendants pensionnés est due à un certain nombre d'évolutions.

Premièrement, la population d'indépendants vieillit et il y a de plus en plus d'indépendants pensionnés. Ces 25 dernières années, le nombre d'assujettis âgés a augmenté plus rapidement que le nombre d'indépendants dans les autres catégories d'âge (tableau B. 12 & graphique 25).

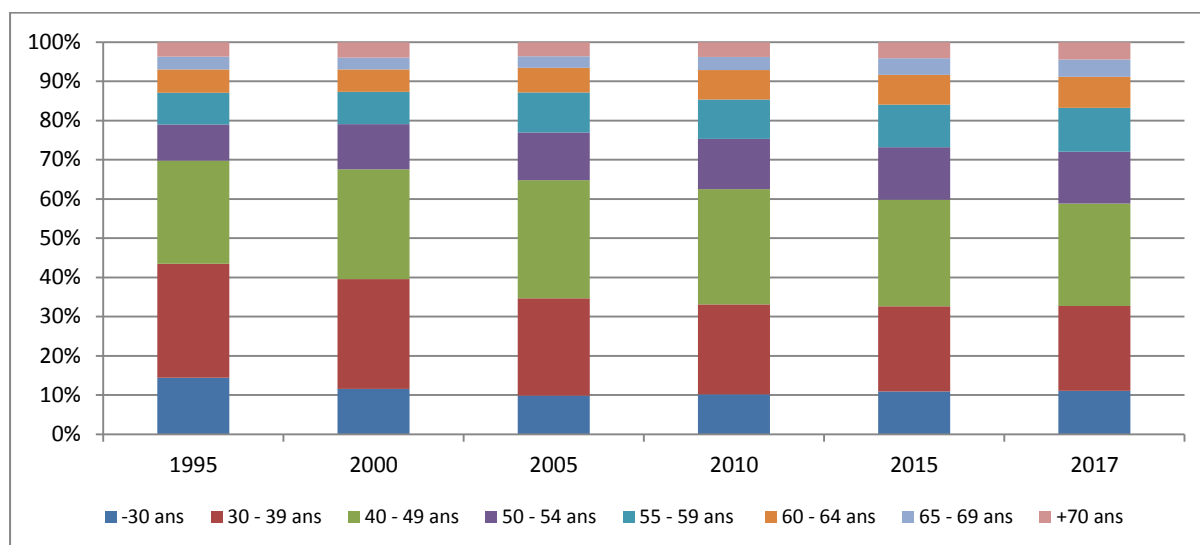
Deuxièmement, la population de pensionnés vieillit également et cela retarde par conséquent les départs.

Graphique26. Évolution du nombre d'indépendants selon l'âge, 1995 – 2017, 1995 = 100



Source: INASTI

Graphique27. Évolution des différentes catégories d'âge dans la population de pensionnés, 1995 – 2017



Source: INASTI

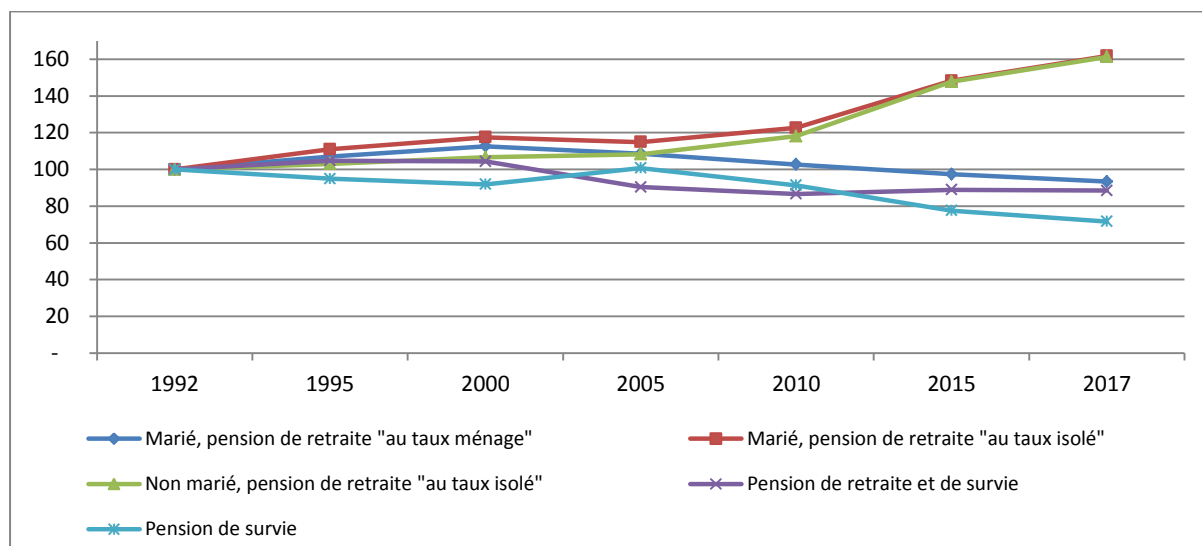
Enfin, un nombre plus élevé d'indépendants perçoivent une pension individuelle (tableau 3). Ces 25 dernières années, le nombre d'indépendants pensionnés qui perçoivent une pension de survie ou une pension au taux ménage a systématiquement diminué. Le nombre de pensionnés qui percevaient une prestation d'isolé a à nouveau augmenté durant cette même période (graphiques 27 & 28).

Tableau 3. Evolution du nombre de travailleurs indépendants pensionnés selon la nature de la pension, 1992 - 2017

	1992	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Marié, pension de retraite "au taux ménage"	105.794	113.287	119.192	114.947	108.638	103.012	98.792
Marié, pension de retraite "au taux isolé"	97.031	107.689	114.051	111.509	119.013	143.907	156.980
Non marié, pension de retraite "au taux isolé"	82.144	84.670	87.591	88.935	97.026	121.350	132.465
Pension de retraite et de survie	116.451	122.020	121.470	105.219	100.920	103.531	102.979
Pension de survie	70.371	66.815	64.637	70.905	64.312	54.596	50.418

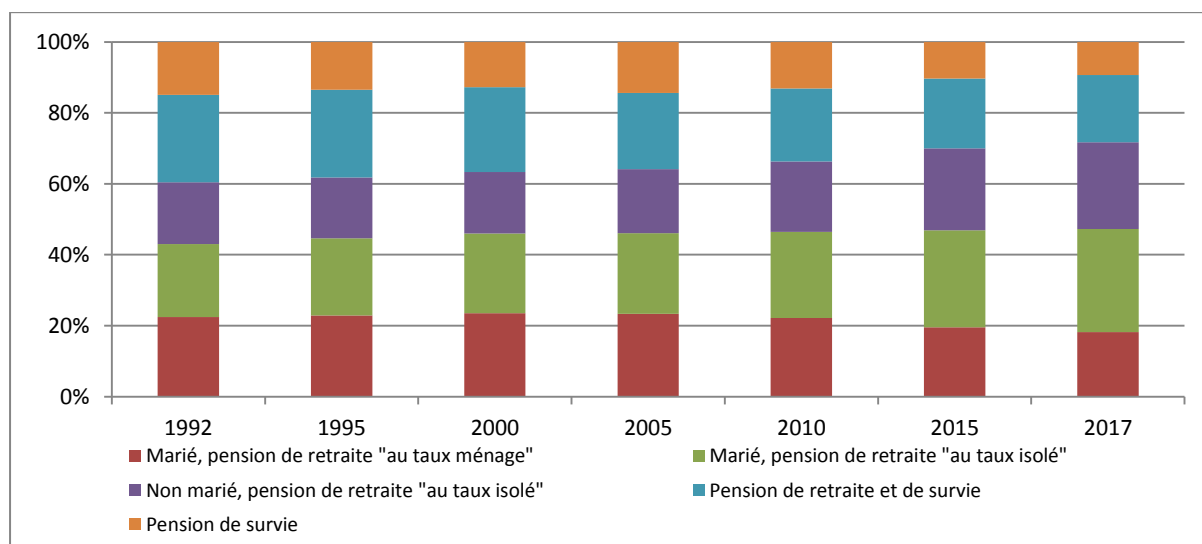
Source: INASTI

Graphique28. Répartition du nombre de pensionnés selon la nature de la pension, Belgique, 1999-2014



Source: INASTI

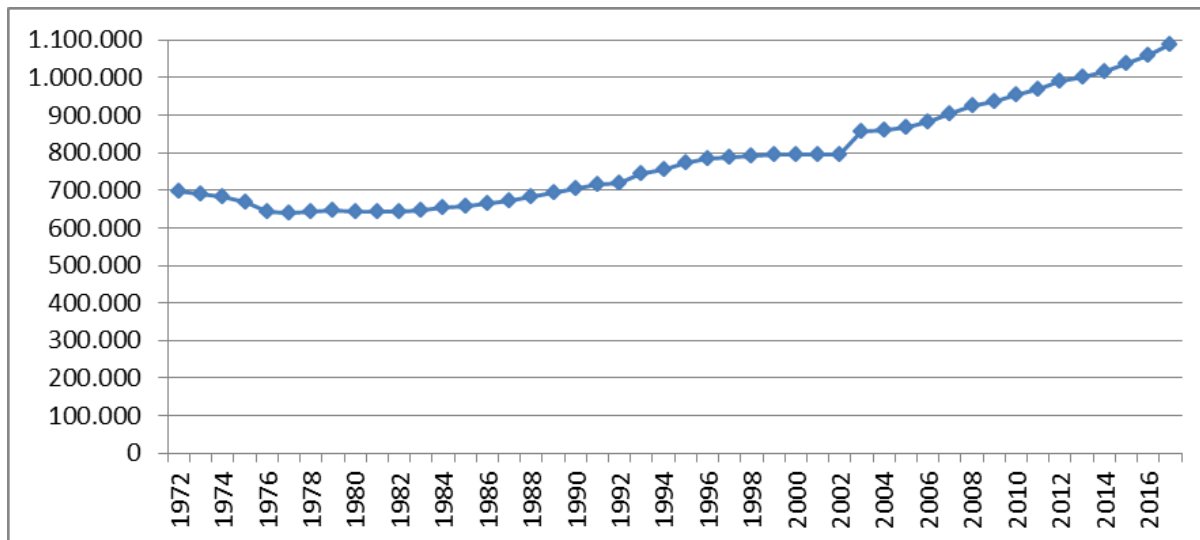
Graphique29. Répartition du nombre de pensionnés selon la nature de la pension, Belgique, 1992-2017



Source: INASTI

Annexe

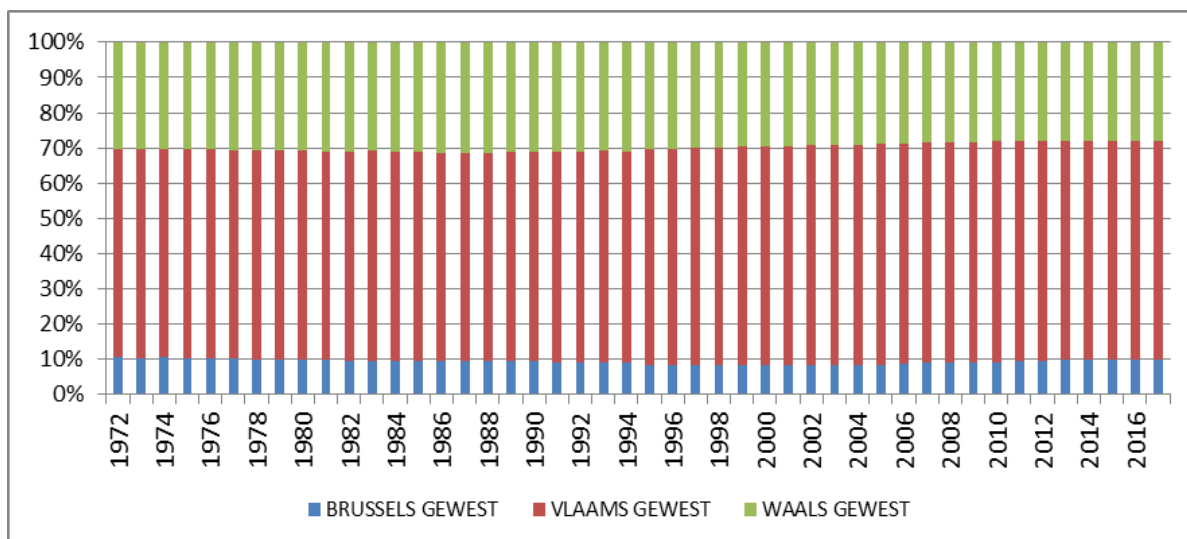
Graphique B30. Evolution du nombre de travailleurs indépendants assujettis, Belgique, 1972 - 2017



Source: INASTI

Note: L'augmentation soudaine du nombre d'assujettis entre 2002 et 2003 est due à l'instauration d'un statut social distinct pour les conjoints aidants (cf. graphique 4).

Graphique B31. Proportion des différentes régions dans la population totale des assujettis, 1972 - 2017



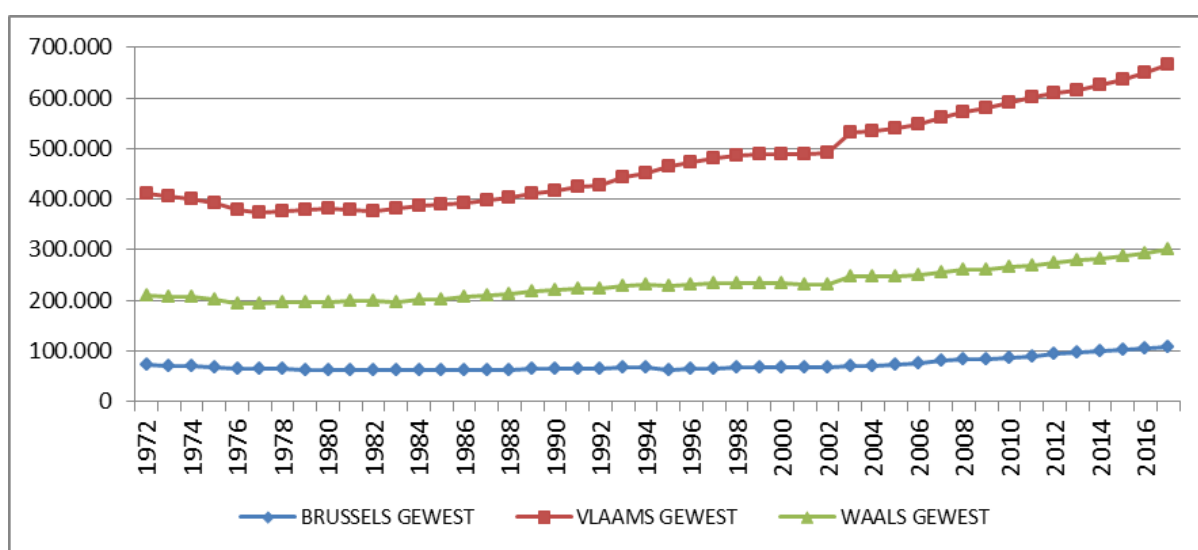
Source: INASTI

Tableau B4 Évolution du nombre d'indépendants assujettis par région*, 1972- 2017

1972	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017
<i>Région</i>										
72.832	67.473	61.719	62.223	65.132	62.969	66.724	72.886	86.630	102.29	107.38
<i>Région flamande</i>										
410.36	393.10	380.88	389.22	417.44	465.64	489.32	539.77	590.76	635.50	667.23
<i>Région wallonne</i>										
209.93	201.82	196.72	202.75	219.51	228.17	233.50	248.14	265.78	287.46	300.74

Source: INASTI

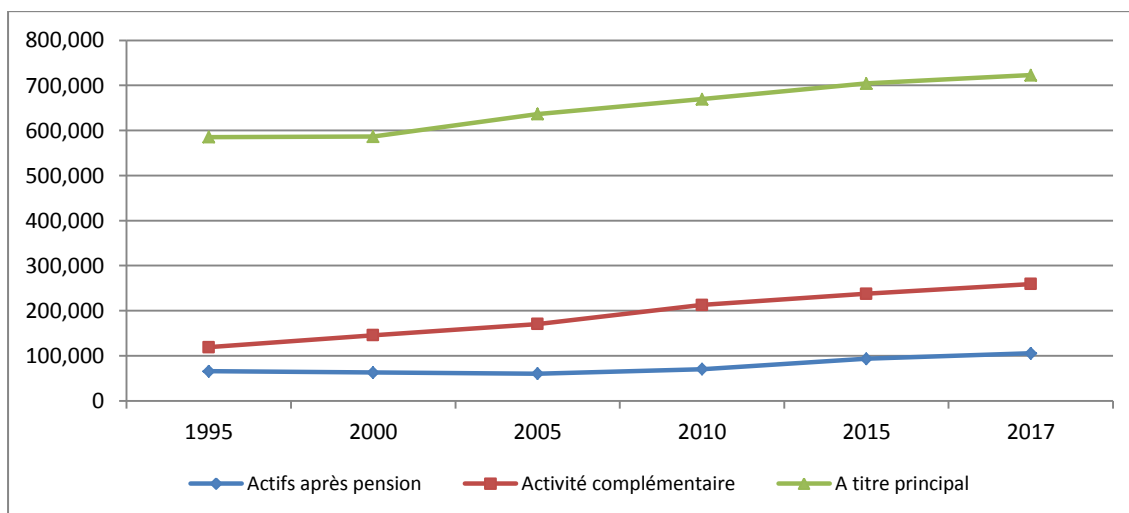
Graphique B32. Évolution du nombre d'indépendants assujettis selon la région*, 1972- 2017



* lieu de résidence

Source: INASTI

Graphique B33. Évolution du nombre de travailleurs indépendants assujettis selon la qualité, Belgique, 1995 - 2017



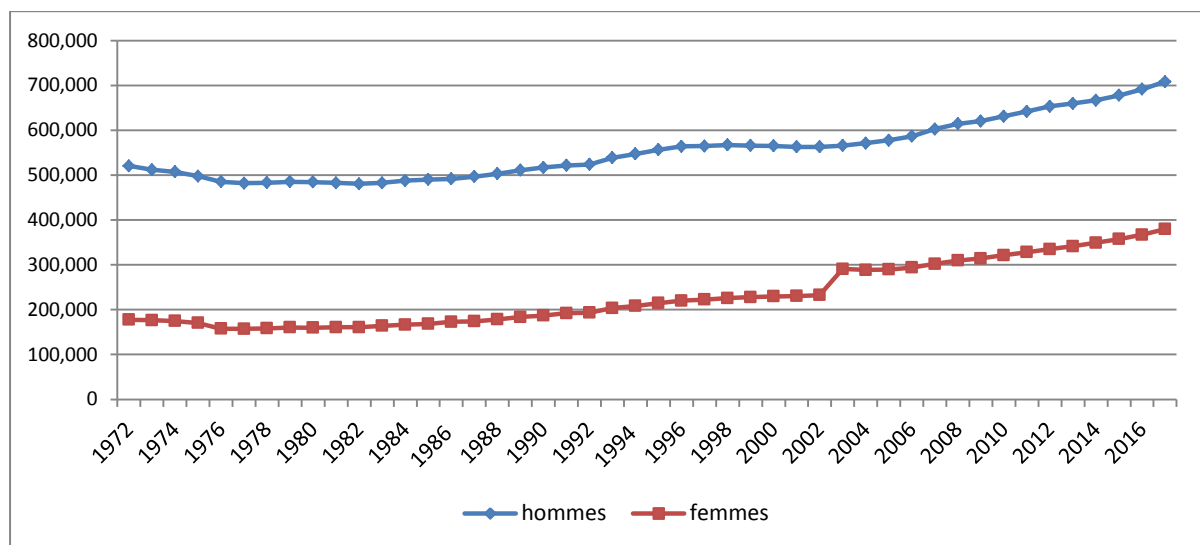
Source: INASTI

Tableau B5. Evolution du nombre d'assujettis selon le sexe, Belgique, 1972 – 2017

1972	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017
<i>hommes</i>										
520.364	497.684	484.333	490.137	517.043	556.616	565.211	577.459	631.021	677.966	708.203
<i>femmes</i>										
177.474	170.379	159.741	168.424	186.954	214.769	229.712	289.809	321.564	357.503	379.560

Source: INASTI

Graphique B34. Evolution du nombre d'assujettis selon le sexe, Belgique, 1972 – 2017



Source: INASTI

Tableau B6. Evolution du nombre d'assujettis à titre complémentaire selon le sexe, Belgique, 1995 – 2017

	1995	2000	2005	2010	2015	2017
hommes	95.149	110.391	122.378	140.059	144.856	153.631
femmes	23.864	35.203	47.979	72.606	92.657	105.542

Source: INASTI

Tableau B7. Evolution du nombre d'assujettis à titre principal selon le sexe, Belgique, 1995 – 2017

	1995	2000	2005	2010	2015	2017
hommes	416.771	409.319	410.405	438.173	462.621	475.075
femmes	168.732	177.075	226.215	231.553	241.752	247.866

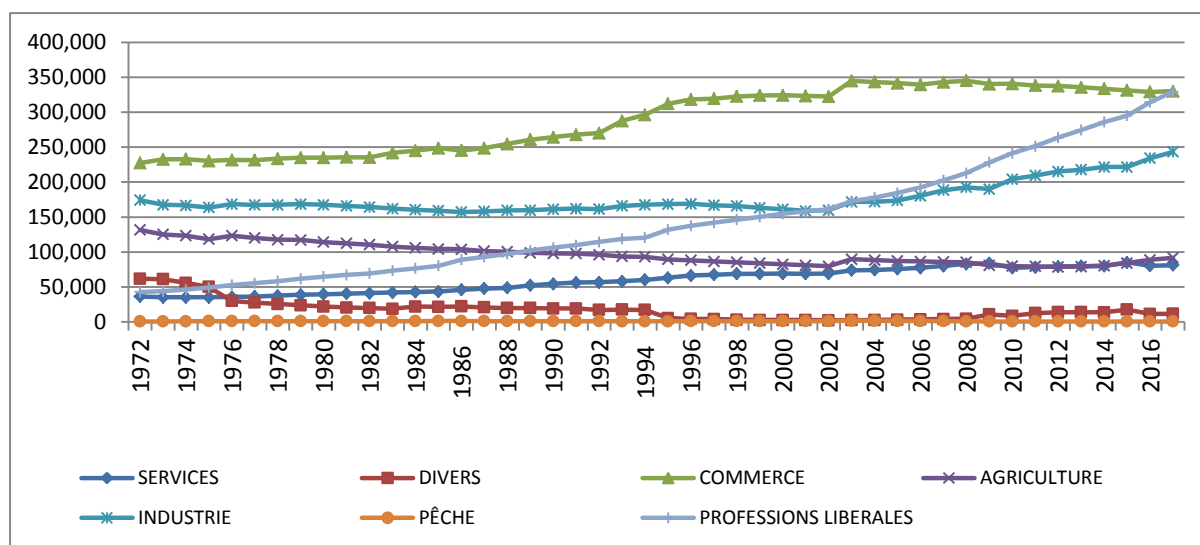
Source: INASTI

Tableau B8. Evolution du nombre d'assujettis actifs après la pension selon le sexe, Belgique, 1995 – 2017

	1995	2000	2005	2010	2015	2017
hommes	43.776	45.475	44.676	52.789	70.489	79.497
femmes	21.867	17.430	15.615	17.405	23.094	26.152

Source: INASTI

Graphique B35. Evolution du nombre d'assujettis selon le secteur, Belgique, 1972 – 2017



Source: INASTI

Tableau B9. Evolution du nombre d'assujettis selon le secteur, Belgique, 1972 – 2017

	1972	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017
<i>Services</i>	36.306	35.228	39.606	43.460	54.351	63.170	69.073	75.748	77.393	85.113	81.256
<i>Divers</i>	61.751	50.100	21.963	21.451	19.197	5.347	2.601	3.097	8.607	17.584	11.575
<i>Commerce</i>	227.289	230.322	234.854	248.683	264.153	311.952	324.136	341.602	340.650	331.231	330.042
<i>Agriculture</i>	131.516	118.252	114.261	104.289	97.908	89.469	82.391	87.237	79.902	84.215	91.749
<i>Industrie</i>	174.097	163.744	167.501	159.179	161.132	168.513	161.084	173.807	204.173	221.564	243.308
<i>Pêche</i>	632	1.145	1.094	1.206	1.070	955	996	1.355	665	583	569
<i>Professions libérales</i>	42.778	49.026	64.795	80.293	106.186	131.979	154.642	184.422	241.195	295.179	329.264

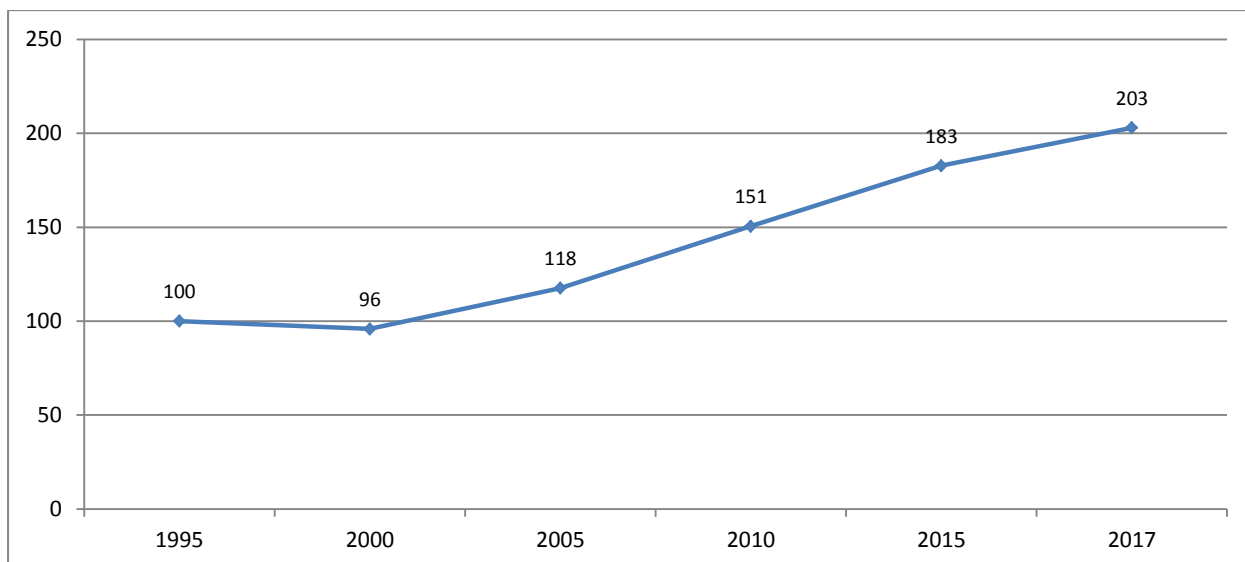
Source: INASTI

Tableau B10. Évolution du nombre de starters, Belgique, 1995 – 2017

1995	2000	2005	2010	2015	2017
56.464	54.107	66.409	85.032	103.200	114.601

Source: INASTI

Graphique B36. Évolution du nombre de starters, Belgique, 1995 – 2017, 1995 = 100



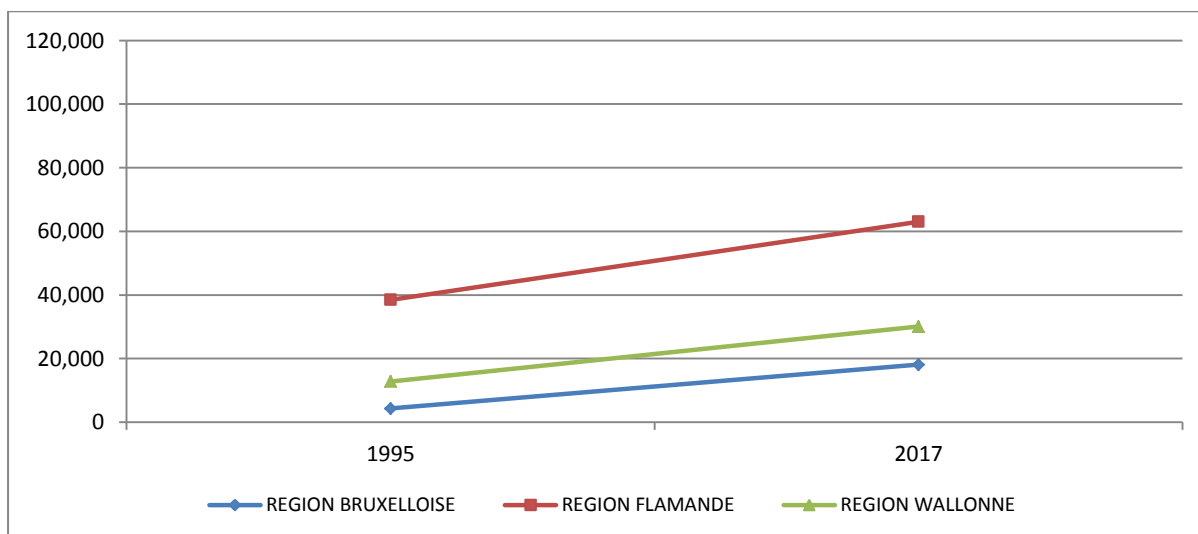
Source: INASTI

Tableau B11. Évolution du nombre de starters selon la région, 1995 – 2017

	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Région bruxelloise	4327	5727	8549	12299	16860	18091
Région flamande	38466	33756	40143	49076	56977	63028
Région wallonne	12826	14057	16775	22043	27170	30060

Source: INASTI

Graphique37. Évolution du nombre d'indépendants débutants selon la région*, 1995 – 2017



Source: INASTI

Tableau B12. Évolution du nombre de starters selon le secteur 1995 – 2017

	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Services	5.139	4.585	5.944	6.505	6.563	6.980
Divers	264	65	548	3.385	5.394	1.457
Commerce	26.936	25.607	27.129	28.332	29.626	31.343
Agriculture	3.292	2.796	3.375	3.222	6.951	8.370
Industrie	10.757	8.420	13.463	20.866	25.595	29.316
Pêche	64	44	16	41	19	41
Professions libérales	10.012	12.590	15.934	22.681	29.052	31.688

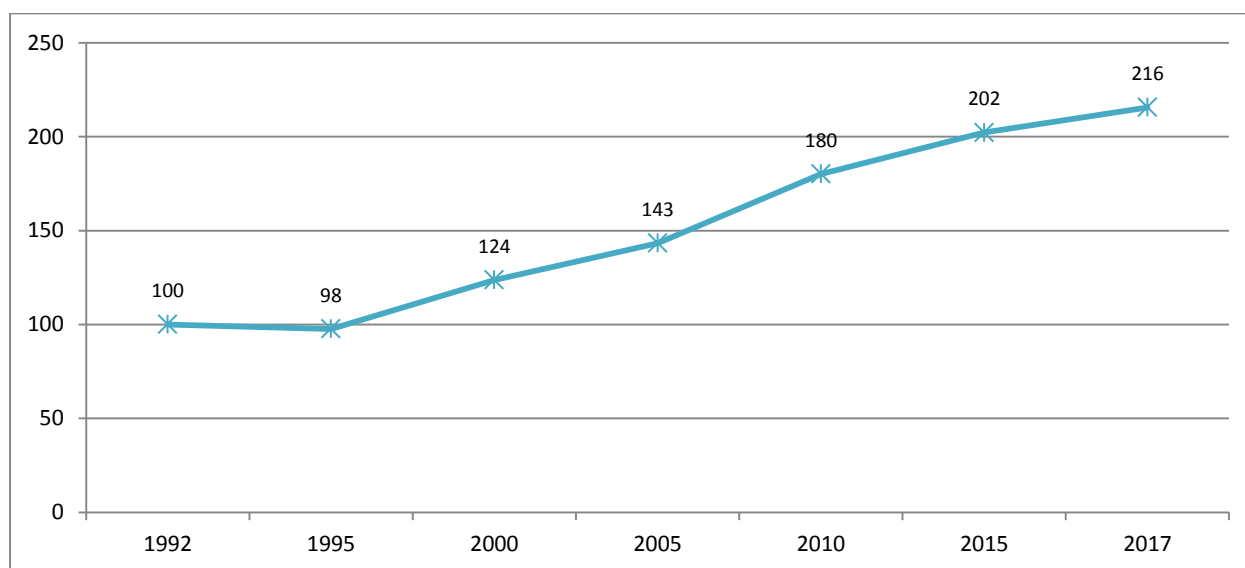
Source: INASTI

Tableau B13. Évolution du nombre de starters selon la nationalité, 1995 – 2017

	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Belgique	50.555	48.358	56.082	67.616	78.380	86.384
UE	4.390	4.075	7.811	14.018	19.830	27.032
Non UE	1.290	1.624	2.483	3.350	4.779	5.592

Source: INASTI

Graphique B38. Evolution du nombre de sociétés assujetties, Belgique, 1992 - 2017, 1992 = 100



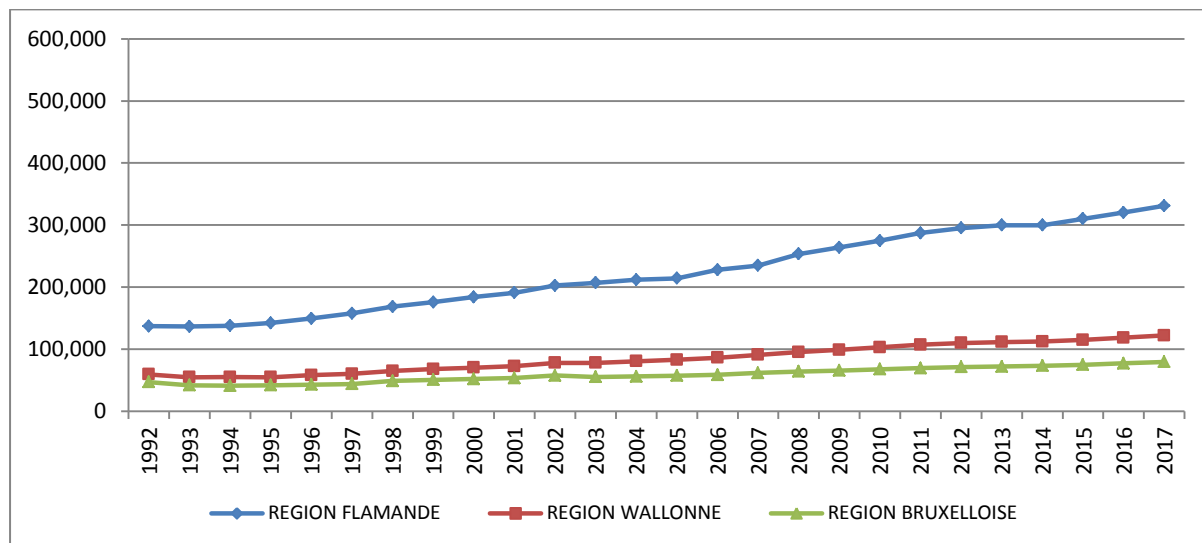
Source: INASTI

Tableau B14. Evolution du nombre de sociétés assujetties selon la région, 1995 – 2017

	1992	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Région flamande	136.940	142.175	184.013	214.011	274.649	309.958	330.927
Région wallonne	59.409	54.610	70.261	82.847	102.832	114.750	122.071
Région bruxelloise	46.853	41.767	51.838	57.180	67.508	74.848	79.557

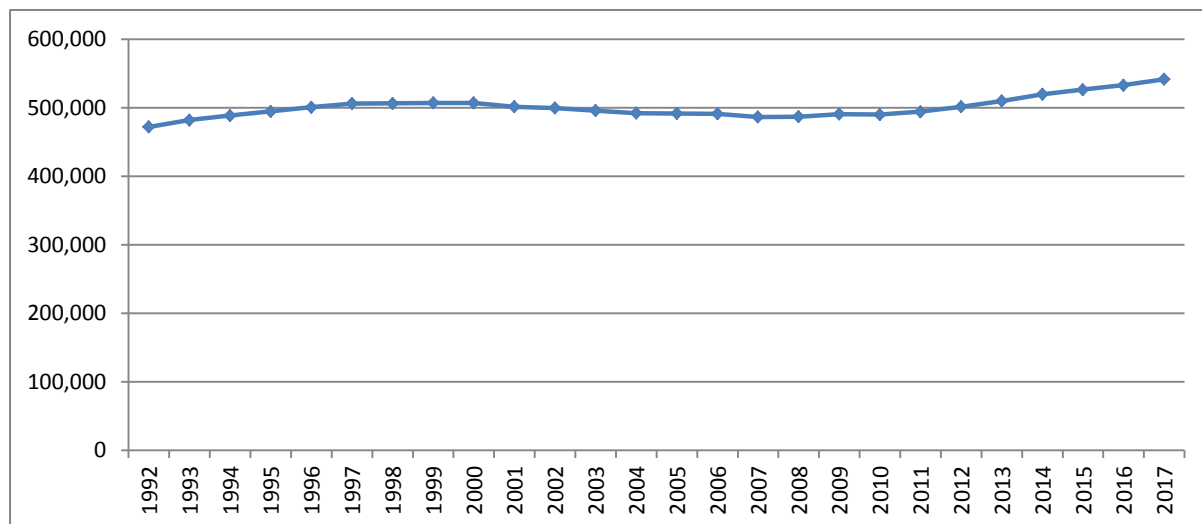
Source: INASTI

Graphique B39. Evolution du nombre de sociétés assujetties selon la région, 1992 – 2017



Source: INASTI

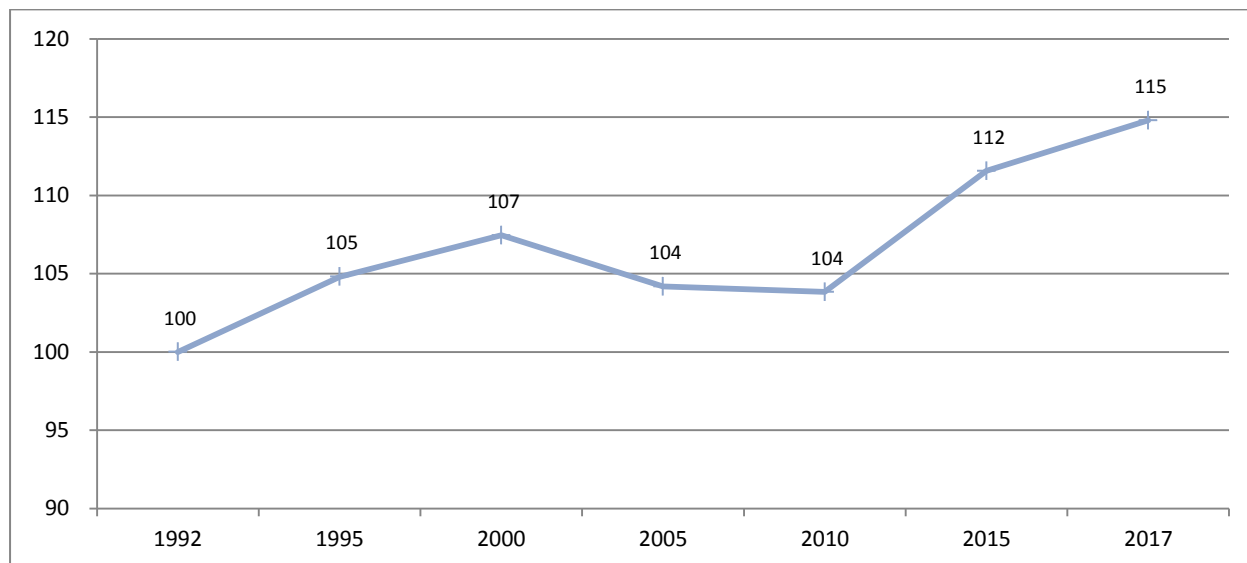
Graphique B40. Evolution du nombre de travailleurs indépendants pensionnés, 1992 - 2017⁶



Source: INASTI

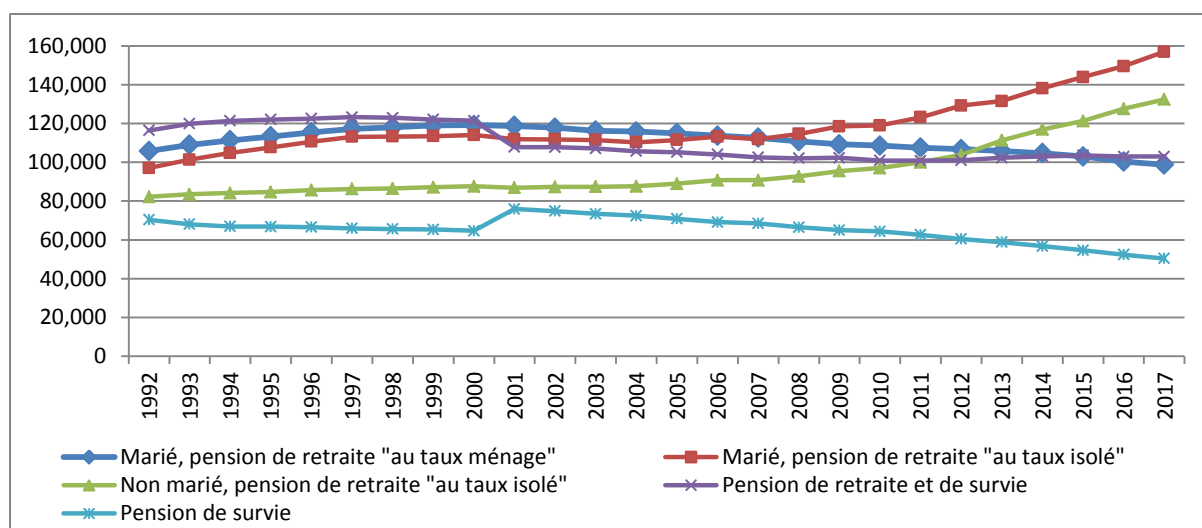
⁶ Chiffres valables au 1er janvier de l'année en question

Graphique B41. Evolution du nombre de travailleurs indépendants pensionnés, 1992 - 2017



Source: INASTI

Graphique42. Répartition du nombre de pensionnés selon la nature de la pension, Belgique, 1999-2014



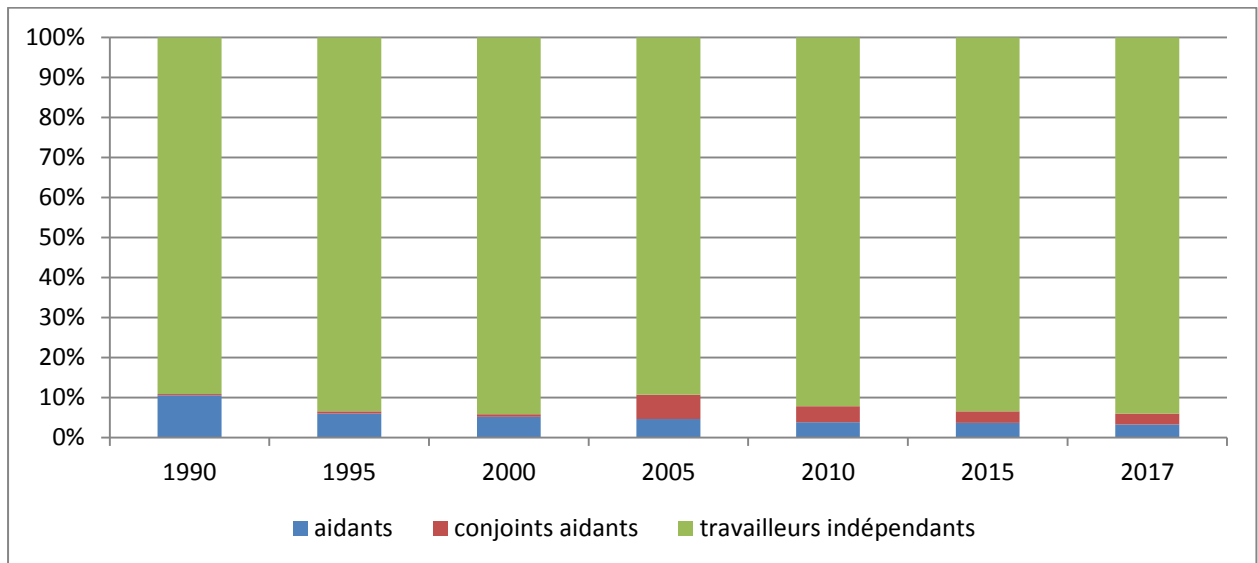
Source: INASTI

Tableau B15. Évolution du nombre de travailleurs indépendants selon la qualité, Belgique, 1990 - 2017

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017
aidants		46.306	40.831	39.646	36.601	38.191	35.097
	74.117						
conjoint aidants	2.357	4.203	5.193	53.086	38.120	29.156	29.591
travailleurs indépendants	627.523	720.876	748.899	774.536	877.864	968.122	1.022.895

Source: INASTI

Graphique B43. Évolution de la part des conjoints aidants et autres aidants dans la population des travailleurs indépendants à titre principal, Belgique, 1990 - 2017



Source: INASTI